



Vision d'avenir

Rapport annuel 1999-2000



Commission
de la capitale nationale

National Capital
Commission

Canada

**POUR OBTENIR PLUS DE
RENSEIGNEMENTS**

Renseignements sur la Commission

Ligne Info CCN : (613) 239-5555

Infocentre de la capitale

(613) 239-5000

Ligne sans frais : 1 800 465-1867

Télécopieur : (613) 952-8520

Courriel : info@ncc-ccn.ca

Site Web de la capitale

www.capcan.ca

Réservations de groupe

(613) 239-5100

Ligne sans frais : 1 800 461-8020

Télécopieur (visites et itinéraires) : (613) 239-5758

Bureau des bénévoles

Renseignements généraux : (613) 239-5373

Télécopieur : (613) 239-5333

Bibliothèque de la CCN

Bibliothécaire : (613) 239-5123

Télécopieur : (613) 239-5179

Commission de la capitale nationale

40, rue Elgin, pièce 202

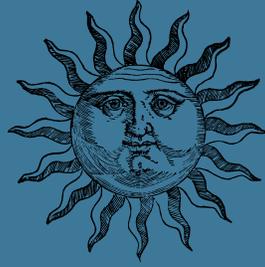
Ottawa (Ontario)

Canada K1P 1C7

Numéro de catalogue : W91-2000

ISBN : 0-662-65177-4

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE



LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

*Un endroit où vivre, où travailler et
où rendre hommage au Canada*

*En 1999-2000, la Commission de la capitale nationale (CCN)
a publié le troisième des plans directeurs qui ont marqué, et marquent
encore, l'histoire de l'urbanisme de la capitale du Canada depuis 1950.*

*Le Plan de la capitale du Canada, qui sert de guide à l'aménagement
des terrains fédéraux pour les cinquante prochaines années, porte
principalement sur l'amélioration du cœur de la capitale.*

Voici les principaux sujets abordés :



Les plaines LeBreton

Les négociations entre la CCN et les deux autres propriétaires (la Région d'Ottawa-Carleton et la Ville d'Ottawa) se sont éternisées, mais ont finalement abouti à un résultat : en devenant le propriétaire unique des plaines LeBreton, la CCN a pu préparer un plan d'aménagement qui redonnera vie à l'un des coins les plus anciens de la capitale. Le concept du cœur de la capitale prévoit à cet endroit des résidences et des boutiques, des institutions nationales et de vastes parcs bordés par la rivière des Outaouais d'un côté et par un ancien aqueduc restauré récemment de l'autre.



Les îles des Chaudières et Victoria

On envisage d'installer un centre autochtone sur les îles des Chaudières et Victoria qui ont longtemps été sacrées pour les peuples autochtones du Canada. Ce centre donnerait aux Premières Nations un endroit dans la capitale où elles peuvent exprimer leurs us et coutumes. L'amélioration de l'accès à la rivière et l'installation de cafés, de restaurants et de passerelles transformeraient ce secteur en quelque chose qui ferait écho à la Granville Island de Vancouver.



Le secteur de la rue Sparks

L'une des plus importantes rues commerçantes d'Ottawa doit être revitalisée. Le mail se trouve à une rue au sud de la colline du Parlement, et des millions de visiteurs s'y promènent. Des changements qui inciteront les gens à s'installer au centre-ville s'imposent; il faut y ramener des magasins et des restaurants. On examine également la possibilité d'intégrer des espaces résidentiels, commerciaux et de vente au détail en plus d'endroits qui donnent sur les édifices du Parlement et où la population peut se retrouver.



Un lien avec le parc de la Gatineau

La capitale du Canada est l'une des rares capitales du monde qui soit située à proximité de vastes espaces naturels. L'entrée du parc de la Gatineau se trouve à quelques minutes du cœur de la capitale. Cependant, la route qui mène du centre-ville au parc est indirecte. Le concept du cœur de la capitale propose la création d'un boulevard large et élégant qui ferait partie du réseau de promenades de la région de la capitale nationale et qui mènerait directement du cœur de la capitale à la promenade de la Gatineau. Le parc de la Gatineau serait ainsi plus facile d'accès.

L'axe de la rue Bank

Dans le concept du cœur de la capitale, on prévoit renforcer le lien entre la ville et l'État dans le cœur de la capitale par la création d'une voie directe qui traverserait la cité parlementaire à partir du haut de la rue Bank pour se rendre à la rivière des Outaouais. Ceci améliorerait l'accès des piétons à la rivière.

Le terrain industriel, à Hull

Au cours des dernières décennies du XX^e siècle, des tours à bureaux et les formes ondulantes du Musée canadien des civilisations ont progressivement transformé la berge hulloise faisant face à la colline du Parlement, au bord de la rivière des Outaouais. Dans le *Plan de la capitale du Canada*, on suggère qu'avec le temps, il faudrait continuer à aménager d'autres espaces verts le long de la berge et faciliter l'accès de la population et des visiteurs à la rivière.



RAPPORT ANNUEL 1999-2000



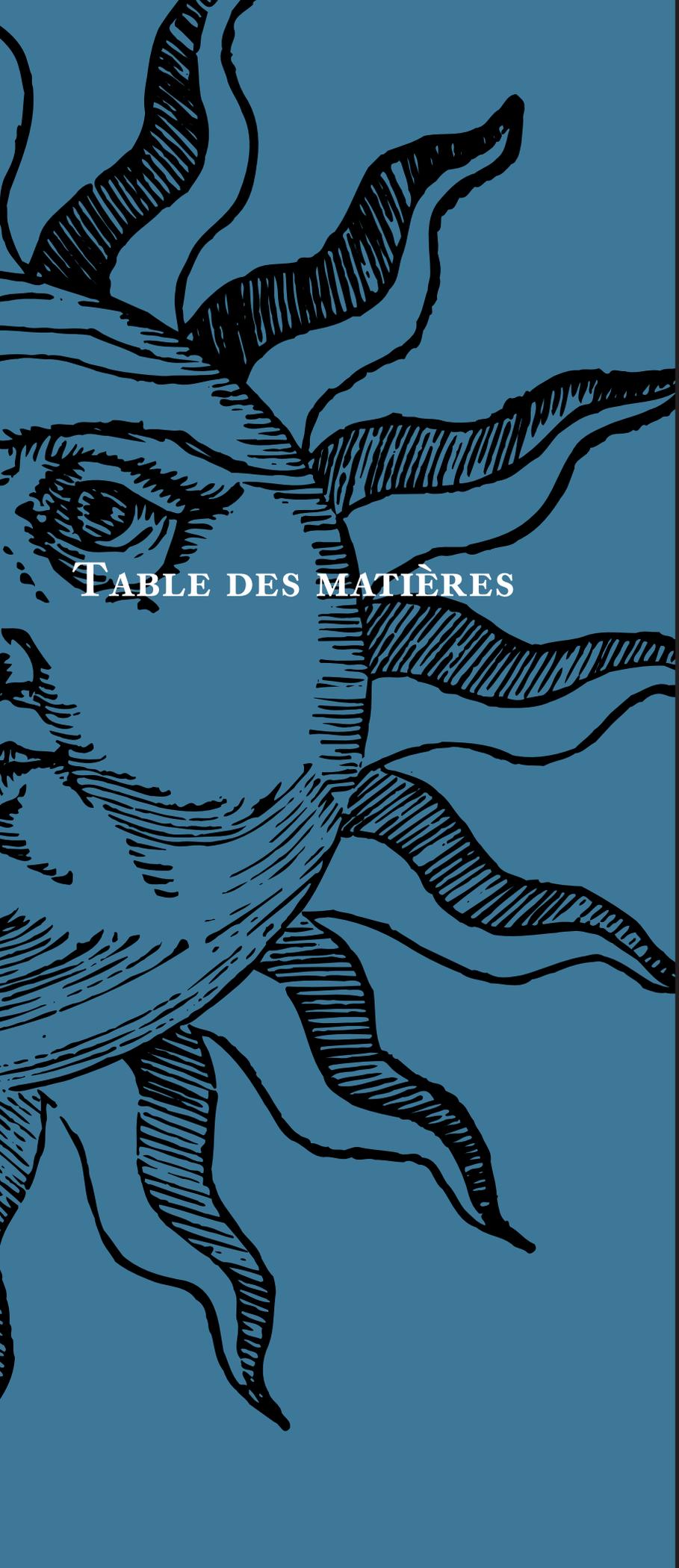


TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Tournés vers l'avenir 5

RÉCAPITULATION DE L'ANNÉE

1999-2000 6

RENDEMENT FINANCIER

Faits saillants 7

RENDEMENT GÉNÉRAL

Vue d'ensemble 13

UN MANDAT POUR LA CAPITALE

Susciter la fierté et créer l'unité 23

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Contexte

Histoire 30

Loi 31

Statut de société d'État 31

Structure de la Commission
de la capitale nationale 32

Régie 33

Produits et activités 35

Contexte général 36

ÉVALUATION DE RENDEMENT

Revue de l'exercice

Questions stratégiques 38

Secteur I : Promotion et animation
de la région de la
capitale nationale 39

Secteur II : Planification de la région
de la capitale nationale 43

Secteur III : Gestion et aménagement
des biens immobiliers 46

Secteur IV : Services corporatifs 50

ÉTATS FINANCIERS DE 1999-2000

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers	54
Rapport du Vérificateur	55
Bilan au 31 mars	56
État des résultats	57
État de l'avoir du Canada	58
État des flux de trésorerie	59
Notes complémentaires	60

ANNEXES

Annexe I

La Commission au 31 mars 2000	69
---	----

Annexe II

Commanditaires et partenaires	71
---	----



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Tournés vers l'avenir

L'an dernier, la Commission de la capitale nationale (CCN) célébrait son centenaire, cent ans de planification urbaine et d'aménagement de la région de la capitale du Canada. Elle en a profité pour faire le point, pour regarder en arrière et voir ce par quoi l'organisme est passé et ce qu'il a accompli. L'entreprise a été encourageante. La capitale canadienne, dans laquelle se côtoient les provinces de l'Ontario et du Québec créant un puissant symbole d'unité, a acquis au cours du dernier siècle une identité qui lui est propre. Les nombreux parcs et monuments, les boulevards décorés de bannières et les longues promenades qui longent des berges intactes font de la capitale le théâtre de fêtes et de démonstrations publiques nationales qui donnent l'occasion aux Canadiens de découvrir leur pays et d'autres concitoyens.

Cette année, la première année de mise en œuvre du *Plan de la capitale du Canada*, nous nous tournons résolument vers l'avenir. La Commission est fière de son rôle de gardienne de la région de la capitale nationale (RCN), et à chacune des pages du nouveau plan se manifeste son désir de créer une grande capitale. La CCN, qui a surmonté les compressions de budget et la restructuration, est aujourd'hui plus forte et plus confiante que jamais. Convaincue qu'elle a un rôle continu à jouer dans la RCN, la Commission a conçu un plan solide et une série de stratégies pratiques qui l'aideront à réaliser ce plan.

La clé de l'avenir réside dans les relations. En l'an 2000, la CCN est un organisme très différent de ce qu'il était dix ans plus tôt. Le secret de sa capacité à s'adapter repose sur la création de nouvelles et de solides relations : relations avec des partenaires, avec la population et avec ses employés. Dans les années 90, le partenariat est devenu la norme du milieu des affaires, et la CCN a joué un rôle crucial pour faire en sorte que les autres organismes de la région tiennent compte de la perspective de la capitale. La Commission travaille maintenant plus étroitement avec les municipalités qu'elle ne l'a jamais fait auparavant et elle évalue la possibilité de revoir sa structure d'autorité de manière à améliorer ses relations en fonction de réformes municipales imminentes. Grâce à l'Organisation des capitales canadiennes, elle travaille avec les autres capitales pour créer des liens d'un bout à l'autre du pays. Par ailleurs, elle a créé des alliances avec des universités, elle a renforcé ses liens naturels avec les

autres organismes fédéraux et elle a communiqué davantage avec la population par l'organisation de consultations publiques et de programmes de rayonnement. Pour ses employés, elle a entrepris des initiatives de formation et de perfectionnement et a abordé la question des valeurs. Munie de ces relations établies et en croissance, la Commission est prête à aller de l'avant.

Sur un plan personnel, mon mandat comme président de la Commission de la capitale nationale a été renouvelé en août 1999 pour une autre période de sept ans. Les sept premières années ont été plus que satisfaisantes. J'ai engagé la restructuration de la CCN de façon à la moderniser pour qu'elle continue à avoir du succès dans un contexte de changement. Après trente ans de négociations de la Commission, j'ai participé à la conclusion de l'entente tripartite concernant le réaménagement des plaines LeBreton. J'ai eu le privilège de voir se redessiner une grande partie du boulevard de la Confédération, devenu le nouveau parcours d'honneur de la capitale. Et, plus important encore, j'ai vu l'émergence d'un nouveau plan qui servira de guide à l'aménagement de la région de la capitale pour les cinquante prochaines années. Fort de ces réalisations et des initiatives en cours, je vois les sept prochaines années comme une chance de continuer le travail entrepris dans les années 90 et d'inaugurer la prochaine étape de l'évolution de la capitale.

L'adaptation n'a pas toujours été un processus facile, mais l'essentiel est qu'en l'an 2000 la CCN est un organisme avant-gardiste qui s'adapte bien au changement. Et beaucoup a changé! Toutefois, l'engagement de la CCN à édifier une grande capitale pour les tous les Canadiens est resté constant. La Commission est là depuis cent ans, et elle sera là au moins pour les cent prochaines années.

Le président,



Marcel Beaudry

RÉCAPITULATION DE L'ANNÉE

1999-2000

PROGRAMMATION : ANNÉE DE PRÉPARATION

Environ 50 000 personnes ont fêté l'arrivée du nouveau millénaire sur la colline du Parlement. Pendant que la planification de la célébration du Nouvel An battait son plein, on travaillait à la préparation de deux autres programmes du millénaire : **La randonnée du futur**, qui doit faire venir 400 jeunes Canadiens dans la capitale au cours de l'été 2000, et **Escapade 2000**, un tour sur les promenades et sentiers spectaculaires de la capitale auquel participeront des milliers de patineurs, de marcheurs ou de cyclistes. En 1999, neuf capitales et 117 familles ont participé à la première version réellement nationale du programme **Fêtons le Canada dans les capitales**. Les préparatifs vont bon train pour ce qui est du programme du millénaire auquel participeront les 13 capitales provinciales et territoriales et la capitale nationale. Un nouveau **spectacle son et lumière** a été conçu pour la colline du Parlement, et de toutes nouvelles expositions ont été mises en place pour le **Pavillon Canada-Monde**, sur la promenade Sussex, en prévision de sa grande ouverture en 2001. Enfin, la date de l'inauguration officielle du **boulevard de la Confédération** (le parcours d'honneur de la capitale) approche, et à cet effet, on travaille à la production de panneaux d'interprétation et d'un guide illustré.

PLANIFICATION : ANNÉE DES HONNEURS

En 1999, comme la CCN célébrait ses cent ans de planification urbaine dans la région de la capitale du Canada, elle a reçu le prestigieux **prix d'excellence** de la Société américaine des architectes paysagistes. Le prix a magnifiquement couronné un siècle d'engagement constant à tendre vers l'excellence, le symbolisme et la magnificence dans la capitale du Canada. L'année du centenaire a aussi été celle de la sortie du **Plan de la capitale du Canada**, un plan directeur qui succède au Plan Gréber de 1950 et au *Plan d'aménagement des terrains fédéraux* de 1988, qui orientera l'aménagement de la capitale pour les cinquante prochaines années et qui amènera une nouvelle vitalité au cœur de la capitale.

CONSTRUCTION : ANNÉE DU BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION

Le nouveau parcours d'honneur qui fait une boucle autour du cœur d'Ottawa et de Hull est presque terminé, mettant fin à plus de dix ans de travaux de réaménagement. Les changements les plus impressionnants se trouvent à la place de la Confédération, qui a été inaugurée après deux ans de travaux et qui est une source de fierté pour les Canadiens. De grands escaliers donnent accès aux bords du canal Rideau et créent une belle ouverture. La rue Elgin a été refaite pour être davantage une voie servant au cérémonial ouverte sur la colline du Parlement, et on a préparé le rapatriement du corps du soldat inconnu dans le but d'augmenter le symbolisme de la place de la Confédération et le sens du Monument commémoratif dédié aux victimes canadiennes de la guerre. En même temps, les travaux se sont poursuivis sur d'autres fronts selon le Programme pluriannuel des immobilisations, entre autres : restauration du **pont Champlain**, ouverture du nouveau **Centre des visiteurs du parc de la Gatineau** et préparatifs en vue de la construction du **Pavillon Canada-Monde** au parc des Chutes-Rideau. De grands progrès ont été réalisés pour ce qui est de l'agrandissement et de l'amélioration des **espaces verts de la capitale**, en particulier le prolongement du réseau de sentiers récréatifs. On a aussi élargi la Ceinture de verdure de façon à intégrer une plus grande partie des terres humides précieuses et vulnérables de la Mer Bleue.

GESTION : ANNÉE DE RENOUVELLEMENT

Pour ce qui est de son fonctionnement intérieur, la CCN a jeté les bases d'une nouvelle gestion des ressources humaines qui repose sur les valeurs de la Commission généralement admises et qui tient compte de la formation et de la gestion de la relève. Pour ce qui est de son rayonnement, la CCN a décidé de faire connaître ses réalisations à la population en incitant une judicieuse utilisation de la technologie d'Internet et de l'ensemble des systèmes de contact avec le public.



RENDEMENT FINANCIER

Faits saillants



CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Tableau 1

CRÉDITS PARLEMENTAIRES	(en milliers de dollars)		Variance
	1999-2000	1998-1999	
Fonctionnement	39 173 \$	37 400 \$	1 773 \$
Supplémentaire (fonctionnement)	869	6 634	(5 765)
Total partiel	40 042	44 034	(3 992)
Immobilisations	8 749	18 009	(9 260)
Supplémentaire (immobilisations)	45 350	15 000	30 350
Total partiel	54 099	33 009	21 090
Subventions et contributions	13 260	13 260	-
Supplémentaire (subventions et contributions)	-	1 320	(1 320)
Total partiel	13 260	14 580	(1 320)
Total des crédits	107 401 \$	91 623 \$	15 778 \$

Les crédits parlementaires accordés en 1999-2000 ont totalisé 107,4 millions de dollars, une augmentation de 15,8 millions par rapport à la somme de 91,6 millions de dollars obtenue pour l'exercice précédent (voir tableau 1).

En 1999-2000, les crédits de fonctionnement ont diminué de 4 millions de dollars pour atteindre 40 millions de dollars, contre 44 millions l'année précédente. Cette diminution est principalement attribuable à un crédit unique de 4,3 millions de dollars perçu l'année précédente (pour compenser les dépenses déjà engagées dans le cadre de la Revue des programmes) et aussi à une réduction permanente du crédit de fonctionnement de 2,5 millions de dollars à partir de l'exercice 1999-2000 selon la deuxième étape de la Revue des programmes. Ces diminutions sont en partie compensées par les augmentations définitives liées à l'initiative du Prix et des charges de travail (1,6 million de dollars) et par la mise en place d'une nouvelle politique de capitalisation conforme aux principes comptables généralement reconnus (1,3 million de dollars). Des crédits supplémentaires de 0,9 million de dollars ont été reçus en 1999-2000 : 0,5 million

pour des besoins de fonctionnement supplémentaires relativement aux résidences officielles et 0,4 million pour la nouvelle convention collective.

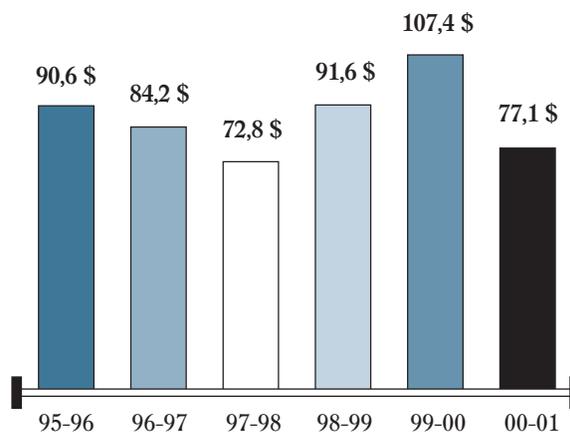


Diagramme 1
Crédits parlementaires accordés à la CCN
de 1995-1996 à 2000-2001
(en millions de dollars)

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les crédits d'immobilisations ont augmenté de 21,1 millions de dollars pour atteindre 54,1 millions en 1999-2000. Des crédits supplémentaires totalisant 45,4 millions ont été attribués pour la revitalisation de la rue Sparks (40 millions) et la réhabilitation des résidences officielles (5,4 millions). Un crédit supplémentaire de 15 millions de dollars perçu en 1998-1999 pour des frais d'immobilisations a été partiellement remboursé par l'avancement de fonds de réhabilitation de 5 millions des années à venir.

Les crédits en matière de subventions et de contributions sont restés stables à 13,3 millions de dollars à part des crédits supplémentaires de 1,3 million perçus en 1998-1999 pour compenser les effets de la réforme des taxes foncières en Ontario sur les propriétés de la CCN. Ce financement supplémentaire a été suffisant pour couvrir l'effet des coûts de cette réforme en 1999-2000 aussi, grâce à des changements de dernière minute effectués à la loi imposant un plafond sur les propriétés à usage commercial.

Le total des crédits sera de 77,1 millions de dollars en 2000-2001 à cause du prêt pour immobilisations de 5 millions qui doit être remboursé dans les années à venir et des crédits supplémentaires de 0,6 million servant à financer l'augmentation estimée des contributions de l'employeur résultant des modifications apportées à la loi sur le régime de pensions (voir diagramme 1).

Comme le montre l'État des résultats de la CCN, les produits d'exploitation étaient de 27,4 millions de dollars en 1999-2000, contre 24,7 millions en 1998-1999 – ce qui représente une augmentation de 2,7 millions de dollars. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation des intérêts (2,2 millions de dollars), des revenus de location (1,1 million) et d'autres produits et recouvrements (0,5 million), partiellement compensés par une diminution du gain net résultant de l'aliénation d'immobilisations (1,4 million).

Les revenus de location ont augmenté principalement du fait du taux plus élevé d'occupation dans les propriétés de la CCN par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des intérêts est directement liée aux investissements plus élevés venant des crédits supplémentaires accordés au début de l'exercice. L'accroissement des autres produits et recouvrements est attribuable aux activités du millénaire. Les autres sources de produits d'exploitation en 1999-2000 donnent des chiffres comparables à ceux de l'exercice précédent.

Comme le montre le diagramme 2, les revenus de location et de servitudes continuent de représenter la source la plus significative des produits d'exploitation (50 p. 100 cette année).

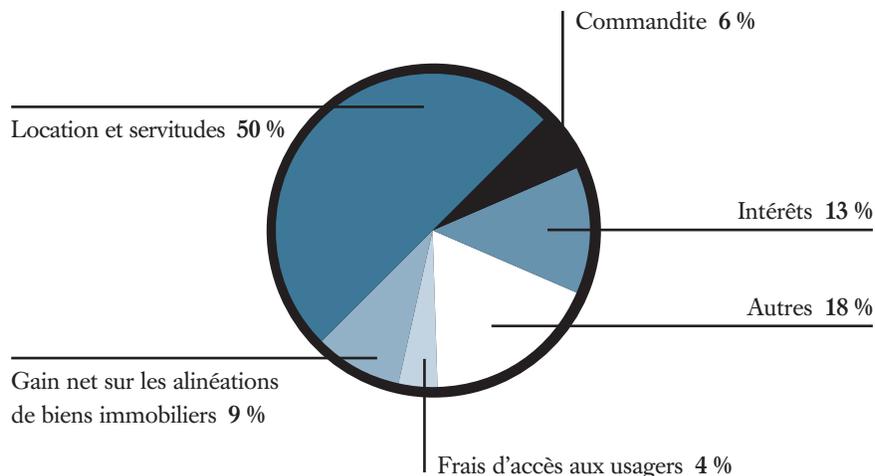


Diagramme 2
Source des produits d'exploitation en 1999-2000

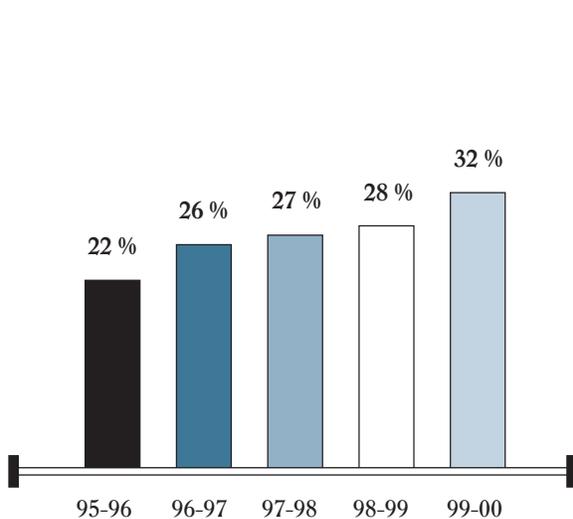


Diagramme 3
Proportion des produits d'exploitation
de la CCN par rapport au financement total
(Les crédits d'immobilisations et le gain net sur
l'aliénation d'immobilisations sont exclus.)

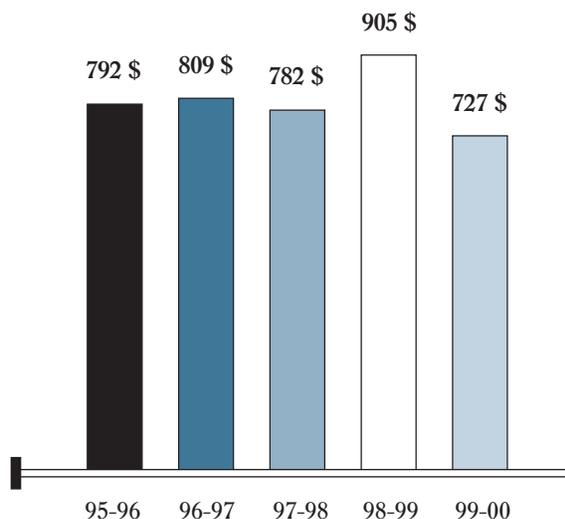
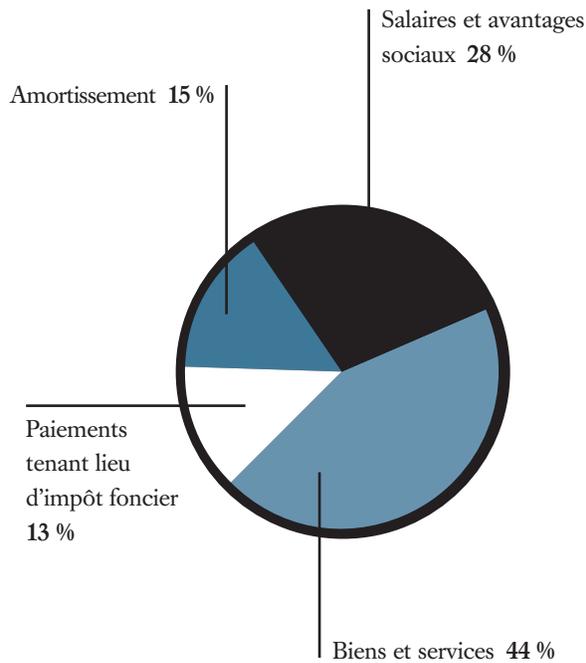


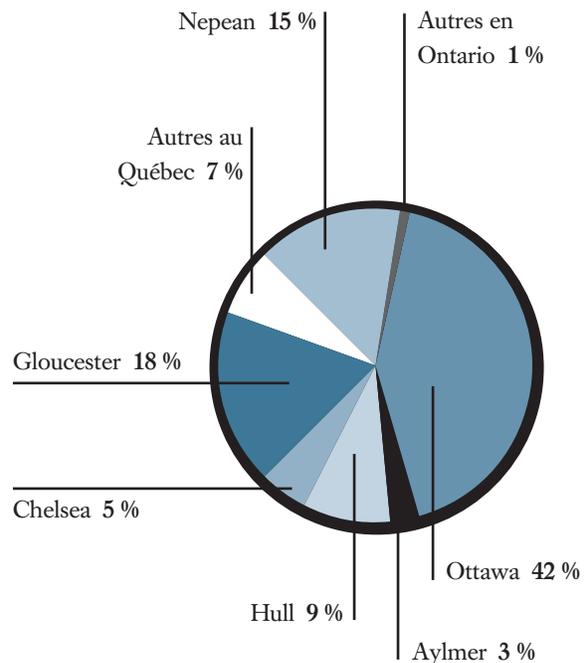
Diagramme 4
Commandites en argent comptant
(en milliers de dollars)

Les crédits parlementaires tendent à se stabiliser (sans compter les ajustements uniques), et les produits d'exploitation jouent un rôle important pour alléger le coût des programmes de la CCN. En 1995-1996, les produits d'exploitation – les crédits d'immobilisations et le gain net sur l'aliénation d'immobilisations mis à part – comptaient pour près de 22 p. 100 du financement d'exploitation total de la Commission, et en 1999-2000, ce taux atteignait 32 p. 100. Le diagramme 3 illustre les efforts fournis par la CCN au fil des ans pour accroître les recettes qu'elle génère.

La CCN poursuit ses efforts pour préserver ses revenus de commandite et obtenir des contributions plus élevées de ses partenaires et une plus grande participation des bénévoles. En 1999-2000, comme le montre le diagramme 4, le montant de commandites en argent comptant récolté pour l'ensemble des programmes de la CCN était de 727 000 dollars, une diminution par rapport à l'année record 1998-1999 que l'on attribue à la baisse de la contribution des partenaires pour deux programmes principaux.



*Diagramme 5
Ventilation des charges
par catégorie en 1999-2000*



*Diagramme 6
Répartition des paiements
tenant lieu d'impôt foncier
1999-2000*

CHARGES D'EXPLOITATION

Comme l'indique l'État des résultats de la CCN, les charges d'exploitation totales en 1999-2000 s'élèvent à 91,8 millions de dollars contre 90,6 millions pour l'exercice précédent. Les charges sont restées relativement stables pendant que la CCN terminait la mise en œuvre de la Revue des programmes, le programme de réduction des dépenses du gouvernement fédéral.

La ventilation des charges de la CCN en 1999-2000 par catégorie est présentée au diagramme 5.

Les biens et services représentent la catégorie de charges la plus importante (40,3 millions de dollars). Viennent ensuite les salaires et avantages sociaux des employés (25,4 millions de dollars), l'amortissement (14,0 millions de dollars) et les paiements tenant lieu d'impôt foncier (12,1 millions de dollars). Par le passé, les salaires et avantages sociaux des employés constituaient la catégorie de charges la plus importante. Cependant, la situation a changé après que la CCN a réduit ses effectifs et a adopté ses stratégies de commercialisation.

Chaque année, la CCN verse des paiements tenant lieu d'impôt foncier aux municipalités (et aux commissions scolaires au Québec). Le diagramme 6 présente la répartition des paiements par municipalité en 1999-2000.

En 1999-2000, la CCN a dépensé 32 millions de dollars pour l'achat d'immobilisations ou leur amélioration. Les principaux travaux sont : le parachèvement du boulevard de la Confédération (11,9 millions de dollars), la revitalisation de la rue Sparks (10,2 millions), la réhabilitation du pont Champlain (5,8 millions) et des résidences officielles (2,9 millions).



RENDEMENT GÉNÉRAL

Vue d'ensemble



SECTEUR I : PROMOTION ET ANIMATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

STRATÉGIES

OBJECTIFS DE RENDEMENT

RÉALISATIONS

Mettre en place un plan pour que les programmes aient un impact fort, qu'ils soient répartis sur toute l'année et qu'ils profitent de l'Infocentre de la capitale et du début du nouveau millénaire.

1999-2000 et 2000-2001

La CCN offrira des programmes spéciaux à l'occasion du nouveau millénaire :

- un spectacle pour la veille du jour de l'An sur la colline du Parlement qui attirera 60 000 personnes;
- La randonnée du futur, qui devrait toucher 500 000 jeunes et attirer 20 000 participants à une activité spéciale du programme;
- Fêtons le Canada dans les capitales, qui sollicitera la participation de 2 392 participants en tout;
- une activité qui mettra sur les espaces verts de la capitale et qui devrait attirer 20 000 participants sur les sentiers et le réseau récréatif; et
- une version spéciale du programme Les lumières de Noël au Canada, pendant lequel aura lieu le défilé « Partageons la lumière ».

2000-2001

Le nombre de visiteurs à l'Infocentre de la capitale, qui a ouvert ses portes en août 1996, devra avoir doublé par rapport aux 175 000 visiteurs à l'ancien centre d'information en 1994-1995. On en attend 350 000 en 2000-2001.

Le spectacle de la veille du jour de l'An sur la colline du Parlement a attiré 50 000 personnes.

Pour La randonnée du futur, 400 jeunes Canadiens se rendront dans la capitale pour une période de cinq jours, pendant la fête du Canada de l'an 2000. La campagne de communication et de marketing a permis de toucher 500 000 jeunes.

Dans la lancée de l'année du millénaire (2000-2001), le programme Fêtons le Canada dans les capitales suit son cours. Il y aura un nombre record de gagnants (117 familles, c'est-à-dire 936 personnes) en 1999-2000. La planification pour le programme de l'an 2000 devra aller plus loin et comprendre la participation de 1 400 personnes des 13 provinces et territoires et de la RCN.

Le tour Escapade 2000 est en cours de planification et est soutenu par 15 partenaires. Ce sera un tour non compétitif sur 60 kilomètres de sentiers et de promenades.

L'élaboration du concept est faite, et la façon d'installer les ampoules de lumière est déterminée.

Il y a eu une augmentation de 53 p. 100 du nombre de visiteurs à l'Infocentre au cours du dernier exercice pour atteindre 325 000 personnes. L'objectif à long terme de 400 000 visiteurs pour 2003-2004 sera réévalué en fonction des résultats de l'année en cours.

SECTEUR I : PROMOTION ET ANIMATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

STRATÉGIES

OBJECTIFS DE RENDEMENT

RÉALISATIONS

Inviter continuellement et de plus en plus les partenaires et les grands commanditaires à participer à une programmation et à un marketing intégrés de la capitale.

Joindre un public potentiel grâce à des activités ciblées de marketing, de rayonnement et de promotion.

1999-2000

La CCN augmentera ses efforts pour trouver d'importants commanditaires, en particulier les entreprises de haute technologie, et pour accroître les revenus de commandite (y compris l'offre de services essentiels) d'un tiers par rapport aux chiffres de 1995. Les revenus de commandite seront maintenus au niveau de 1999-2000 pendant toute la période de planification considérée (1999-2004).

1999-2000

La CCN augmentera le nombre de partenaires participant aux activités de marketing et de rayonnement de 50 p. 100 par rapport aux chiffres de 1995.

2000-2001

La CCN créera des occasions de faire du partenariat à l'échelle internationale grâce à l'électronique dans le contexte des activités du Pavillon Canada-Monde et du « Regard sur... », composante internationale biennale du Bal de Neige. Le contact avec ces partenaires sera maintenu pendant toute la période de planification considérée (1999-2004).

1999-2000

La CCN s'assurera de faire diffuser ses activités du millénaire à l'échelle du pays.

1999-2000

La CCN améliorera son site Web (www.capcan.ca) et se servira des médias locaux et nationaux pour répandre de l'information sur la Commission et ses programmes, en particulier ceux du millénaire. Des mises au point annuelles du site Web, y compris du contenu éducatif, continueront pendant toute la période de planification considérée (1999-2004).

2000-2001

Le programme Fêtons le Canada dans les capitales prendra sa pleine envergure puisque les capitales des dix provinces et des trois territoires y participeront grâce à l'appui du Bureau du Canada pour le millénaire et d'autres partenaires. Ce niveau de participation sera maintenu au cours de la période de planification considérée (1999-2004).

2002-2003

La CCN va constituer un réseau de contacts et de publics cibles nationaux et internationaux pour les programmes du millénaire, le « Regard sur... » du Bal de Neige, le Pavillon Canada-Monde et les Jeux de la Francophonie. Ce réseau sera maintenu au cours de la période de planification considérée (1999-2004).

Cet objectif a été atteint. Les revenus de commandite ont totalisé 727 000 dollars, ce qui représente une augmentation de plus d'un tiers par rapport aux 530 000 dollars de 1994-1995.

Le processus est en cours.

Le processus est en cours.

Les efforts pour obtenir un diffuseur hôte pour le spectacle de la veille du jour de l'An n'ont pas porté fruit. La CCN a la garantie du partenariat de The Weather Network / MétéoMédia pour Escapade 2000.

On a trouvé un fournisseur de services pour le Web, et le processus de restructuration et de création d'une nouvelle esthétique du site « capcan » a commencé. L'utilisation de ce site a augmenté de 80 p. 100 par rapport aux chiffres de 1998-1999 : il y a eu 355 000 accès au site qui ont duré plus de huit minutes en moyenne.

Neuf capitales ont accueilli les familles en 1999. Les capitales des 13 provinces et territoires ont confirmé leur engagement pour le programme de 2000-2001. La participation au-delà de 2000-2001 dépendra de la présence des partenaires et des commanditaires pour soutenir le programme.

Des réseaux de rayonnement internationaux s'établissent avec l'Australie pour les Jeux olympiques.

SECTEUR II : PLANIFICATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

STRATÉGIES

OBJECTIFS DE RENDEMENT

RÉALISATIONS

Maintenir le cycle de planification jusqu'à ce que soient achevés différents plans.

Protéger les intérêts fonciers de la CCN et chercher activement à influencer les plans municipaux en participant aux processus de planification locaux et régionaux.

Participer à des études menées par la Région d'Ottawa-Carleton (anciennement la MROC) et la Communauté urbaine de l'Outaouais pour traiter des problèmes de transport interprovincial dans la RCN.

1999-2000

La CCN terminera et distribuera le *Plan de la capitale du Canada* et ensuite elle achèvera l'examen de la masse de terrains d'intérêt national (MTIN).

2000-2001

La CCN terminera la partie du Plan directeur des terrains urbains qui a trait au cœur de la capitale (Plan de secteur du cœur de la capitale).

2000-2001

La CCN conclura l'entente directrice sur les plaines LeBreton.

2000-2001

La CCN terminera la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau*.

2002-2003

La CCN achèvera le Plan directeur des terrains urbains.

2003-2004

La CCN aura commencé la mise en œuvre du Plan de secteur du cœur de la capitale et du nouveau *Plan directeur du parc de la Gatineau*. L'atteinte de cet objectif dépend de l'achèvement initial du Plan directeur des terrains urbains (d'abord prévu pour 2002-2003 et maintenant reporté à 2005-2006) et de la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau* (reportée de 2000-2001 à 2002-2003).

1999-2000

La CCN travaillera à la production d'une entente conjointe dans le but d'effectuer une étude sur le transport interprovincial.

2000-2001

La CCN travaillera avec ses partenaires pour réaliser une étude environnementale dans le but de déterminer l'emplacement et les effets de futurs ponts interprovinciaux et de construire une route ceinturant la région.

Le *Plan de la capitale du Canada* et l'évaluation environnementale qui l'accompagne ont été terminés et approuvés. Toutefois, la distribution a été retardée au début de 2000-2001. L'examen de la MTIN se poursuit.

Cet objectif sera atteint.

Cet objectif a été atteint plus tôt que prévu.

La fin de la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau* a été reportée à 2002-2003 pour faire place à d'autres priorités. La recherche nécessaire pour le plan directeur est en cours et devrait être terminée en 2000-2001.

Cet objectif a été reporté à 2005-2006 à cause de l'envergure du projet.

Ceci est un objectif à long terme.

Des consultations publiques conjointes sur le Plan conceptuel de transport interprovincial ont été faites dans Ottawa-Carleton et un rapport a été rédigé. Les consultations dans l'Outaouais ont été remises à plus tard. On a réalisé une Enquête sur le transport interprovincial des marchandises dans la région de la capitale, et un examen préliminaire des données sera effectué en 2000-2001.

Le dialogue se poursuit de manière à obtenir un consensus politique. La production des grandes lignes du cadre de référence de l'étude conjointe est reportée à l'exercice 2000-2001.

SECTEUR II : PLANIFICATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

STRATÉGIES

OBJECTIFS DE RENDEMENT

RÉALISATIONS

Mettre en œuvre des lois, des politiques et des plans fédéraux, et protéger et améliorer les bâtiments ainsi que le milieu naturel de la RCN, grâce à un processus d'approbation de l'usage, de la conception et des transactions visant les terrains fédéraux.

2001-2005

La CCN travaillera avec ses partenaires pour évaluer la possibilité d'établir une autorité responsable du transport interprovincial dans la RCN (2001-2002). Elle dirigera une étude de planification conjointe au sujet d'une infrastructure destinée au transport rapide entre les deux provinces (2002-2003). Elle évaluera les possibilités de financement venant du public et du privé pour la construction de nouveaux ponts interprovinciaux dans la RCN et elle veillera à ce que la construction se réalise (2003-2005).

1999-2000

La CCN achèvera la cartographie du potentiel archéologique des terrains fédéraux.

1999-2004

La CCN prévoit examiner chaque année environ 300 propositions sur l'utilisation et la conception des terrains et sur les transactions foncières, y compris les lois et les politiques fédérales régissant le patrimoine, l'archéologie et l'environnement.

2001-2002

La CCN achèvera les évaluations environnementales (EE) préliminaires (phase I) de plus de 200 terrains hautement prioritaires et les EE détaillées (phase II) de tous les terrains présentant un risque élevé de contamination.

2003-2004

La CCN déterminera quels sont les principaux paysages culturels de la région de la capitale et rédigera une politique les concernant.

2003-2004

La CCN entreprendra des évaluations environnementales de tous les projets, les aménagements et de toutes les transactions de la Commission en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE).

Ceci est un objectif à long terme.

Tout le travail de cartographie est maintenant intégré au Système d'information géographique (SIG). On a achevé le rapport et on l'a distribué au début de l'exercice 2000-2001.

La CCN a étudié 144 propositions d'utilisation de terrains fédéraux et de transactions foncières en 1999-2000, et 103 permissions ont été accordées ou dossiers ont été fermés. Par ailleurs, elle a examiné 110 propositions de design, y compris 26 projets de grande envergure, et en a approuvé 66.

Les travaux suivants ont été réalisés : 30 EE de la phase I et 17 EE de la phase II, dans le cadre du Programme de gestion des lieux contaminés, et 17 EE de la phase I, 11 EE de la phase II et 1 terrain nettoyé dans le cadre du Programme d'acquisition et d'aliénation.

Les travaux progressent comme prévu. L'ébauche de la politique a été rédigée et la version finale devrait être produite en 2000-2001. On finira d'identifier les principaux paysages culturels en 2003-2004.

Les EE suivantes ont été commencées ou étudiées dans le cadre du processus d'approbation de l'utilisation des terrains fédéraux : 50 EE (10 en vertu de la LCEE), entre autres pour le projet pilote du transport par rail léger et de la voie rapide Cumberland, et 49 EE de projets de la CCN elle-même et de projets sur les terrains de la CCN, comme le terrain de golf du lac Leamy et le pont Champlain

SECTEUR III : GESTION ET AMÉNAGEMENT DES BIENS IMMOBILIERS

STRATÉGIES

OBJECTIFS DE RENDEMENT

RÉALISATIONS

Protéger les terrains naturels et les constructions, grâce à des programmes rentables d'entretien, de gestion, d'aménagement et de réfection et par l'application de normes et de services appropriés.

1999-2000

La CCN préparera une stratégie de gestion des biens immobiliers révisée et mise à jour.

1999-2000

La CCN commencera la construction du Pavillon Canada-Monde, au parc des Chutes-Rideau.

1999-2000

La CCN établira de nouveaux contrats d'entretien des terrains urbains de la capitale et de la Ceinture de verdure.

1999-2000

La CCN mettra en place un plan à long terme avec un financement adéquat tiré des réserves centrales pour répondre aux besoins d'exploitation et d'immobilisation des résidences officielles.

1999-2000

Des recettes de 9,2 millions de dollars proviendront des activités de location.

1999-2000

La CCN proposera, dans le cadre d'un échange, le transfert à la Ville de Hull de propriétés excédentaires.

1999-2004

La CCN obtiendra des revenus d'aliénation des terrains de 6 millions de dollars par année ainsi que des revenus d'aménagement de 8,9 millions (projection de 1,36 million pour 1999-2000).

2000-2001

La CCN aura pratiquement terminé la réfection du pont Champlain.

1999-2004

La CCN poursuivra la réfection de sa partie du boulevard de la Confédération – y compris la reconstruction du pont Plaza et de la place de la Confédération –, de la rue Elgin (de la rue Queen à l'avenue Laurier), de la promenade Sussex Nord et de la rue Laurier à Hull ainsi que la construction de l'escalier York (à côté de l'ambassade des États-Unis).

1999-2004

La CCN exécutera le Programme pluriannuel des immobilisations (PPI).

Cet objectif a été atteint. L'ébauche d'une stratégie a été rédigée et servira de fondement à la planification budgétaire.

Les travaux ont été reportés à l'exercice 2000-2001 du fait d'un changement d'emplacement et de certaines exigences de modification architecturales.

Cet objectif a été atteint. Six nouveaux contrats d'entretien ont commencé le 1^{er} avril 1999, permettant à la CCN d'épargner 500 000 dollars. Dans l'ensemble, les normes de qualité et les niveaux de service sont respectés, voire surpassés dans plusieurs cas.

Cet objectif a été largement atteint. Le Conseil du Trésor a approuvé une grande partie du financement en capital pour les résidences officielles, et la demande de financement pour l'exploitation est en cours. Un certain nombre de travaux ont été terminés en 1999-2000.

Grâce à un taux d'inoccupation relativement bas et à la révision du rapprochement entre les comptes de location et d'aménagement, cet objectif a été dépassé. En fin d'exercice, les recettes se chiffraient à 9,8 millions de dollars.

Cet objectif a été reporté au début de 2000-2001. Des négociations sont en cours avec la Ville de Hull.

Divers facteurs ont fait obstacle à l'atteinte de l'objectif. Les revenus d'aliénation ont totalisé 3,3 millions de dollars, ce qui représente 55 p. 100 de l'objectif. Les revenus d'aménagement se chiffraient à 977 500 dollars et étaient inférieurs à l'objectif à cause du retard de certains projets d'envergure.

Cet objectif a été reporté à 2001-2002, vu les manquements de l'entrepreneur initial qui ont mené au lancement d'un nouvel appel d'offres et à l'adjudication d'un nouveau contrat. Les travaux se font en fonction du plan révisé et on prévoit qu'ils seront terminés en décembre 2001, six mois avant l'horaire prévu par le nouveau contrat.

L'escalier York et trois projets de réfection conjoints ont été achevés : la rue Elgin (de la rue Queen à l'avenue Laurier), la phase 3 de la rue Laurier, à Hull (Portage-Verchères) et la phase 4 de la rue Laurier, à Hull (Verchères-Hôtel-de-Ville).

L'application du PPI continue d'être un succès en dépit des difficultés de financement.

SECTEUR III : GESTION ET AMÉNAGEMENT DES BIENS IMMOBILIERS

STRATÉGIES

OBJECTIFS DE RENDEMENT

RÉALISATIONS

Gérer les paiements tenant lieu d'impôt foncier (PTLIF) que doit payer la CCN.

Gérer une gamme appropriée de services de parcs et d'installations récréatives en plein air pour permettre aux visiteurs de profiter des espaces verts de la capitale et pour faire la promotion et l'animation de la RCN.

1999-2000

La CCN devra effectuer des paiements tenant lieu d'impôt foncier évalués à 14,5 millions de dollars.

1999-2000

La CCN achèvera trois projets importants servant à améliorer les installations de loisir et à soutenir les activités du millénaire :

a) le réseau intégré des sentiers récréatifs, relié au Sentier transcanadien;

b) le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau;

c) une carte des sentiers pour le millénaire.

2000-2001

La CCN offrira une activité liée aux sentiers dans le cadre des festivités du millénaire.

2000-2001

La CCN complètera le sondage sur les utilisateurs et les visiteurs des espaces verts de la capitale pour recueillir des renseignements sur la participation et les attentes des visiteurs à l'égard des loisirs de plein air. On prendra des mesures en fonction des résultats du sondage entre 2001 et 2004.

Le montant total des paiements se chiffre à 12,1 millions de dollars à cause du retard de certaines municipalités à fournir leurs factures du fait de la réforme des taxes foncières en Ontario.

a) Cet objectif a été reporté à l'exercice 2000-2001. On est en train de construire le sentier.

b) Cet objectif a été atteint. L'ouverture officielle du Centre a eu lieu en décembre 1999. On travaille présentement à l'intégration du Centre à d'autres activités du millénaire (ex. : le Relais 2000 du Sentier transcanadien).

c) Cet objectif a été atteint. La production de la nouvelle carte des sentiers de la capitale de l'an 2000 est terminée. La carte sera imprimée en juin 2000.

L'activité a été baptisée « Escapade 2000 » et aura lieu le 2 juillet 2000. Elle misera sur les espaces verts et certains endroits stratégiques de la capitale (sentiers, promenades panoramiques et parcs de la RCN).

Cet objectif sera atteint. Une première partie du sondage, qui a trait au secteur des promenades du parc de la Gatineau et à Stony Swamp, est terminée et montre que le nombre de visiteurs est plus élevé que ce qu'on avait d'abord pensé.

SECTEUR III : GESTION ET AMÉNAGEMENT DES BIENS IMMOBILIERS

STRATÉGIES

OBJECTIFS DE RENDEMENT

RÉALISATIONS

Gérer le cycle de vie des terrains et des bâtiments de la CCN en assurant la préservation, la protection et l'usage respectueux des biens naturels dans le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure et les terrains urbains de la capitale.

La CCN préparera et appliquera les règlements suivants pour assurer la protection et la gestion de ses terrains :

1999-2000

Règlement de la CCN concernant les animaux domestiques

2000-2001

Règlement sur la circulation

2001-2002

Règlement sur la propriété

2000-2001

La CCN mettra en œuvre le Système intégré d'information sur la gestion des biens (SIIGB).

2001-2002

La CCN fournira des lieux et l'infrastructure pour les Jeux de la Francophonie.

La CCN préparera et appliquera les plans de gestion suivants :

1999-2000

Le Plan de gestion de la Ceinture de verdure

2001-2002

Le Plan de gestion du parc de la Gatineau (après la révision du *Plan directeur du parc de la Gatineau* en 2000-2001)

2001-2002

Le Plan de gestion des terrains urbains : le secteur du cœur de la capitale (après l'achèvement du Plan de secteur du cœur de la capitale en 2000-2001)

2003-2004

Le Plan de gestion des terrains urbains (après l'achèvement du Plan directeur des terrains urbains en 2002-2003)

2003-2004

La CCN mettra en œuvre le Cadre pluri-annuel de gestion de l'environnement, qui comprend la liste des endroits contaminés et le Plan d'action environnemental.

Cet objectif a été reporté à 2000-2001. Les principes directeurs, le calendrier du projet et le plan de communication ont été établis. De plus, on a effectué une étude sur les aires d'exercice pour chiens et on a terminé une évaluation environnementale. Deux groupes de concertation et deux consultations publiques ont été dirigés par la CCN, qui a reçu plus de 1 800 soumissions de la population. La Commission travaille avec la population pour déterminer quelles suggestions sont applicables.

Cet objectif a été reporté à 2001-2002. On continue de rassembler l'information pertinente. On a commencé à réunir l'information.

Cet objectif a été reporté à 2001-2002. Le plan de projet d'ensemble relatif au SIIGB (y compris l'évaluation des coûts) est terminé. On a élaboré la stratégie de mise en œuvre pour l'exercice 2000-2001 et on a revu les solutions de remplacement en matière de logiciels.

La CCN est parvenue à un accord de principe avec les organisateurs des Jeux de la Francophonie quant à l'utilisation de ses propriétés.

Ce plan est presque terminé. Son adoption a été reportée à 2000-2001.

Cet objectif a été reporté à 2003-2004 étant donné qu'on a remis la révision du *Plan directeur du parc de la Gatineau* à 2002-2003.

Cet objectif reste inchangé.

Cet objectif a été reporté de façon à attendre que soit achevé le Plan directeur des terrains urbains.

Cet objectif sera atteint. La CCN a approuvé un rapport annuel sur la gestion de l'environnement et les endroits contaminés. Une ébauche du Plan d'action environnemental a été rédigée avec la participation des parties concernées.

SECTEUR IV : SERVICES CORPORATIFS

STRATÉGIES

OBJECTIFS DE RENDEMENT

RÉALISATIONS

Prendre des mesures pour reconstituer la base des ressources humaines de la Commission afin d'obtenir un effectif consciencieux et motivé et de mettre au point et d'appliquer un plan d'action au cours de la période de planification qui nous concerne.

Prendre les mesures nécessaires pour déterminer à quel point les objectifs et les réalisations de la CCN sont connus et quelle est la réaction à ces objectifs et réalisations et pour en améliorer le niveau d'appréciation.

Appuyer les programmes de la CCN en fournissant les efforts suffisants avec une efficacité maximale.

1999-2000

La CCN adoptera sa première convention collective à titre d'employeur distinct.

1999-2000

La CCN définira un mode de gestion des ressources humaines (RH) et une stratégie révisée de renouvellement des RH qui seront mis en œuvre durant la période de planification considérée (1999-2004). Lorsque ces premières étapes auront été réalisées, la CCN mettra en place une stratégie de formation et de perfectionnement en 2000-2001 pour tous ses employés et l'appliquera au cours de la période de planification considérée (1999-2004).

2001-2002

La CCN atteindra et mesurera une augmentation de 20 p. 100 de l'appréciation de la population à l'égard de ses objectifs et de ses réalisations. Au cours du présent exercice, la CCN élaborera un plan d'action pour mesurer la réaction du public à ses efforts et à ses réalisations et pour y réagir. Des composantes du plan d'action seront mises en œuvre au cours de la période de planification considérée (1999-2004).

De 1999-2000 à 2001-2002

La CCN continuera de mettre en œuvre son Plan de recherche triennal interne en faveur du Cadre de recherche corporative de 1996.

Cet objectif a été atteint. La CCN a signé sa première convention collective le 10 juin 1999.

Ces objectifs ont été atteints. La CCN a défini un nouveau mode de gestion des RH et a modifié le processus de planification des RH en conséquence. Elle a établi un plan quinquennal de la gestion de la relève et a mis en œuvre une nouvelle stratégie de formation et de perfectionnement. Elle a ainsi investi 2,5 p. 100 de son budget salarial dans les secteurs de la formation et du perfectionnement.

Au cours de l'exercice, la stratégie et le plan d'action ont été terminés et approuvés. Diverses composantes du plan d'action sont en cours d'élaboration. On a effectué un sondage parmi la population de la RCN afin de fournir les fondements à une future évaluation des efforts de communication et on a commencé une étude indépendante sur la régie qui comprend un sondage d'opinion.

Cet objectif a été atteint. Des travaux de recherche ont été effectués pour plusieurs activités de programmation importantes, pour les activités exploitant les espaces verts et pour les services aux visiteurs.

SECTEUR IV : SERVICES CORPORATIFS

STRATÉGIES

OBJECTIFS DE RENDEMENT

RÉALISATIONS

Exploiter les technologies de l'information qui sont conformes à l'an 2000 (existence d'un plan d'urgence), qui offrent un avantage stratégique à la Commission et qui lui permettent d'adopter une gestion efficace et efficiente.

Augmenter la présence visuelle du gouvernement fédéral dans toutes les activités, toutes les publications, tous les programmes et sur toutes les propriétés de la CCN.

1999-2000

La CCN aura réglé les questions liées à la fonctionnalité des logiciels en l'an 2000 et disposera d'un plan d'urgence.

2000-2001

La CCN mettra en place une évaluation de sécurité et un système de gestion intégrés appuyant ses programmes et la gestion des résidences officielles.

2003-2004

La CCN mettra en place l'infrastructure de cryptage de sécurité conseillée par le gouvernement fédéral.

2000-2005

Au cours de la période de planification considérée, la CCN continuera à améliorer les composantes de gestion de l'information du Système intégré d'information sur la gestion des biens.

2001-2003

La CCN installera un réseau intranet pour accéder à l'information et la transmettre (2001-2002) lié à un système de gestion électronique des documents (2002-2003).

2003-2004

La CCN aura augmenté la visibilité du gouvernement du Canada dans ses activités, ses programmes et ses installations d'au moins 100 p. 100 par rapport à 1997-1998 par des documents publiés ou imprimés, des communiqués de presse et des enseignes.

Cet objectif a été atteint. La CCN était prête et aucun problème significatif n'est apparu relativement au bogue de l'an 2000.

Cet objectif a été atteint plus tôt que prévu. Le Système de gestion et de contrôle de la sécurité a été efficacement mis en place, y compris les liens électroniques avec des organismes clés du gouvernement fédéral.

Le processus est en cours.

Le processus est en cours.

Le processus est en cours. La constitution du système de gestion électronique des documents a été devancée et doit être faite en 2001-2002. Un plan de communication du projet a été dressé et une mise en œuvre pilote a commencé.

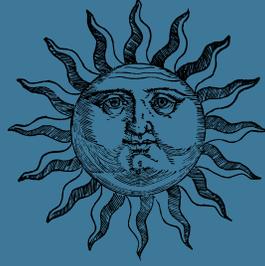
Le processus est en cours. Toutes les publications de la CCN donnent la visibilité requise au gouvernement fédéral. Cela se fera progressivement sur les enseignes, en fonction du moment où il faudra les refaire.



UN MANDAT POUR LA CAPITALE

Susciter la fierté et créer l'unité





LE DEUXIÈME SIÈCLE

En 1999, la Commission de la capitale nationale a fêté ses cent ans de planification urbaine et d'aménagement dans la capitale du Canada. Grâce à un siècle de travail constant et ciblé, elle a réussi à aménager la région de la capitale nationale pour qu'elle passe d'une petite agglomération de bûcherons à une ville qui est une source de fierté nationale pour les Canadiens. Aujourd'hui, la région peut se vanter de posséder des douzaines de parcs qui servent les besoins de la capitale, quelque 90 kilomètres de promenades et plus de 150 kilomètres de sentiers récréatifs. On trouve aussi dans la capitale de nombreux monuments, des constructions patrimoniales et des lieux publics que l'on utilise toute l'année comme scènes pour des cérémonies publiques nationales. Beaucoup a été accompli, toutefois beaucoup reste à faire à l'aube du deuxième siècle de la CCN.

La dernière année a particulièrement été marquée par la sortie du Plan de la capitale du Canada. Il est le troisième plan directeur dont se munit la CCN pour guider ses tâches. Il établit le cadre de construction et de gestion de la capitale pour les cinquante prochaines années. Un point central de ce plan réside dans la Vision d'avenir pour le cœur de la région de la capitale du Canada (1998).

La CCN a soumis sa vision à la consultation publique et, avec l'approbation solide de la population pour la plupart des projets clés de planification qui poussent plus loin les idées de la Commission dans un certain nombre de secteurs, elle l'a revue pour en faire le Concept du cœur de la capitale du Canada. Dès le début de l'an 2000, on a commencé à convertir le concept en un plan de secteur qui, au cours du prochain demi-siècle, aidera à transformer le cœur de la capitale en un endroit où les Canadiens peuvent travailler, vivre et rendre hommage au Canada.

Les principes fondamentaux qui sous-tendent la vision de la CCN à l'égard du cœur de la capitale sont simples : donner de la vitalité au centre-ville et renforcer le lien entre la ville et le gouvernement. Le plan envisage l'aménagement du cœur de la capitale pour en faire une destination à ne pas manquer et un lieu de rencontre pour les Canadiens et les autres visiteurs. Il prévoit aussi en même temps le respect des localités. Ces considérations ont aidé à définir les grandes lignes qui guideront les travaux de la Commission à l'intérieur du cadre suivant :

- Donner la priorité au cœur de la capitale puisque c'est le centre des activités du gouvernement fédéral dans la capitale;
- Améliorer les routes qui mènent à la colline du Parlement;
- Améliorer l'accès aux institutions culturelles d'Ottawa et de Hull;
- Améliorer le côté sud de la cité parlementaire;
- Élaborer et mettre en œuvre les plans d'utilisation des terrains et de réhabilitation concernant les berges et les îles de la rivière des Outaouais;
- Inciter la population à utiliser la rivière des Outaouais;
- Collaborer avec les Autochtones pour augmenter leur présence dans la capitale;
- Améliorer l'accès entre le centre-ville et le parc de la Gatineau.

La Commission réalisera des éléments du Plan de secteur du cœur de la capitale en établissant des partenariats entre les différentes parties compétentes et entre les secteurs privé et public et en travaillant avec les autorités municipales et régionales, avec le secteur privé et avec les groupes autochtones. Le concept du cœur de la capitale traite de six zones d'aménagement.

1. Les plaines LeBreton

Les plaines LeBreton, sans doute le terrain inexploité le plus précieux du centre de la capitale, sont une vaste étendue de quelque 65 hectares le long de la rivière, à l'ouest du centre-ville d'Ottawa. Le Plan prévoit à cet endroit des résidences et des petites entreprises. Un parc tout en longueur longeant un ancien aqueduc fera le tour des quartiers habités vers l'ouest et le sud. Un vaste parc cunéiforme utilisé pour des festivals et des festivités éventuelles se trouvera au centre de l'agglomération, et une large bande d'espaces verts sera préservée le long de la berge de la rivière des Outaouais. La promenade de l'Outaouais – partiellement rebaptisée le boulevard LeBreton – sera déplacée et passera par le cœur des plaines LeBreton. Maintenant que les accords sont conclus entre la CCN, la Région d'Ottawa-Carleton et la Ville d'Ottawa, on va pouvoir dresser, en l'an 2000, les plans de décontamination du sol et d'établissement des terres destinées aux parcs et de l'infrastructure routière.

2. Les îles des Chaudières et Victoria

Dans leur période de gloire au XIX^e siècle, les îles de la chute des Chaudières étaient une ruche où bourdonnait l'activité industrielle. Cependant, l'activité sur ces îles remonte bien plus loin dans le temps et est associée à des milliers d'années de voyage sur la rivière des Outaouais. Ainsi, l'île Victoria, sacrée aux yeux des Premières Nations du Canada, pourrait devenir un lieu où les Autochtones peuvent s'exprimer pleinement tout en faisant partie de la vie de la capitale. On propose donc d'installer un nouveau centre autochtone sur l'île qui permettra aux visiteurs de se familiariser avec les réalités des Premières Nations. Les piétons auront accès aux îles grâce à des passerelles, à des trottoirs, à des jetées et à des quais. Ils y trouveront, entre autres, restaurants et boutiques.

3. Le secteur de la rue Sparks

La rue Sparks est l'une des rues patrimoniales les plus importantes du centre de la capitale. Or, ces dernières années, la rue a subi une baisse des activités commerciales, et l'état des édifices patrimoniaux s'est détérioré. Le Plan prévoit la revitalisation de la rue par la restauration des édifices patrimoniaux et par l'installation d'un nouveau complexe à usage résidentiel (150 unités) et commercial (50 000 pieds carrés pour le commerce au détail) à l'extrémité est de la rue. Il y aurait, sous ce complexe, un vaste terrain de stationnement permettant à de nombreux visiteurs et résidents d'entrer et de sortir facilement. L'aménagement d'une place ouverte sur la rue Metcalfe, entre les rues Sparks et Queen, constituera un lieu de rassemblement coquet à quelques pas de la colline du Parlement.

4. Un lien avec le parc de la Gatineau

Le parc de la Gatineau est une superbe étendue montagneuse et rocheuse de 35 600 hectares qui descend vers le sud jusqu'au cœur de Hull. L'existence d'un échantillon de nature sauvage et d'une grande beauté à quelques minutes du cœur de la capitale est l'un des secrets les mieux gardés de la région de la capitale du Canada. Par contre, si le parc est très près du centre urbain, il est difficile d'accès car il faut faire tout un détour par des routes régionales. Le nouveau Plan prévoit un large boulevard paysagé à partir du pont Alexandra, sur le boulevard de la Confédération, directement sur le boulevard St-Joseph, à Hull, pour relier la promenade de la Gatineau.

5. L'axe de la rue Bank

La rue Bank, l'une des principales artères nord-sud du cœur de la capitale, s'arrête brusquement à la rue Wellington, devant la colline du Parlement. Il n'y a aucune possibilité de voir le bord de la rivière derrière la colline du Parlement, et l'accès à la rivière est limité à une voie étroite qui descend le long de l'escarpement. Comme nous voulons abattre les barrières entre le milieu du gouvernement et le contexte municipal dans la capitale, nous avons inclus dans le Plan une façon de lier la rue Bank à la berge de la rivière des Outaouais. On construirait un belvédère au bord de l'escarpement, et un superbe escalier d'une longueur de 200 mètres – ou des sentiers, ou encore un funiculaire – mènerait à un quai et un petit port pour bateaux de plaisance.

6. Le terrain industriel de l'usine Scott

À une certaine époque, on pouvait voir des cheminées d'usine et de l'encombrement industriel sur toute la longueur de la berge de Hull. Au cours des dernières décennies, le gouvernement fédéral a fait l'acquisition du terrain au bord de la rivière; il y a construit des tours à bureau et le Musée canadien des civilisations qui ont transformé le paysage de Hull. Cependant, il reste du pain sur la planche. Avec le temps, le gouvernement fédéral voudrait réaménager la berge du côté de Hull et l'intégrer au réseau d'espaces verts de la capitale qui ouvriront la vue sur la rive sud et qui serviront de scènes pour les activités et les manifestations publiques d'envergure nationales.





LA VISION

Les transformations de la capitale et du centre-ville seront à la mesure de leur importance symbolique de sorte qu'ils représentent le Canada et les Canadiens tant au pays qu'à l'étranger.

Le cœur de la capitale sera amélioré par un aménagement durable et intégré des centres d'intérêt stratégiques le long du boulevard de la Confédération des deux côtés de la rivière des Outaouais. En tant que théâtre de festivités, de cérémonies et d'activités d'importance nationale, mais aussi internationale, le cœur de la capitale sera un moyen pour aider les Canadiens, et les non Canadiens, à comprendre la culture et l'histoire du pays.

L'aménagement du cœur de la capitale redonnera du caractère aux constructions, au milieu naturel et à l'environnement humain et tiendra compte des besoins des habitants de la capitale et des visiteurs. Ceci sera possible grâce à des relations de partenariat avec des acteurs locaux et avec les différents niveaux de gouvernement et d'administration.



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Contexte



HISTOIRE

Édifier une capitale pour les Canadiens

En 1999, la CCN a fêté ses cent ans de planification urbaine dans la capitale canadienne. Durant ce centenaire, la capitale du Canada est passée progressivement d'une agglomération sauvage à une capitale moderne. Cette transformation est le résultat des travaux de la Commission de la capitale nationale (établie en 1959) et des organismes qui l'ont précédée, la Commission du district fédéral (1927) et la Commission d'amélioration d'Ottawa (1899). En tant que société d'État, la CCN fonctionne essentiellement comme n'importe quelle organisme. Toutefois, ce qui la différencie des entreprises du secteur privé, c'est une raison d'être bien fédérale, soit l'édification d'une capitale qui représente les Canadiens et qui les rendent fiers de leur pays et de leur patrimoine.

1899-1927

LA COMMISSION D'AMÉLIORATION D'OTTAWA À la fin du XIX^e siècle, le Canada acquérait de l'assurance, une certaine prospérité et une plus grande indépendance, mais sa capitale était encore une petite ville industrielle. En 1899, le Parlement voulut modifier cela en créant la Commission d'amélioration d'Ottawa (CAO). Les principales réalisations du nouvel organisme furent les suivantes : la construction d'une promenade panoramique le long du canal Rideau et d'une autre dans le parc de Rockcliffé, la construction des ponts Minto (première partie d'un parcours d'honneur menant de Rideau Hall à la colline du Parlement) et l'aménagement de plusieurs nouveaux parcs dans la capitale urbaine. La CAO engagea aussi Frederick Todd, le premier architecte paysagiste résidant au pays, et le chargea d'élaborer le premier plan d'aménagement à long terme de la capitale. L'une des inspirations de F. Todd, faire de cette ville une capitale de parcs, est encore très actuelle. Par ailleurs, la CAO commandita la Commission Holt, qui utilisa le concept du vaste ensemble régional de parcs et de promenades de F. Todd et qui fut la première à recommander de réduire la confusion des voies ferrées du centre-ville, de créer des bureaux pour le gouvernement et des parcs, conformément à un plan détaillé, et de créer un parc national au nord de Hull.

1927-1959

LA COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL En 1927, c'est un pays plein d'énergie qui fêtait les 60 ans de sa formation, et le gouvernement cherchait des moyens d'exprimer l'importance nationale de la capitale. Il établit la première région de la capitale nationale (RCN) – la moitié de la superficie actuelle de la RCN, et qui comprenait une partie en Ontario et une partie au Québec – et il transforma la CAO en une entité plus vaste et plus puissante, la Commission du district fédéral (CDF). Pour le gouvernement, le nouvel organisme devait travailler pour le bien général du Canada. À partir de 1934, la CDF fut chargée de l'entretien et de l'aménagement paysager de tous les terrains fédéraux de la capitale – y compris la conception des terrains de la colline du Parlement. Parmi ses réalisations les plus remarquables, on compte la construction du pont Champlain, l'installation du Monument commémoratif de guerre à la place de la Confédération et l'établissement du parc de la Gatineau. La CDF a aussi travaillé avec l'urbaniste français Jacques Gréber dans le but de doter la région de la capitale d'un nouveau plan (appelé « le Plan Gréber »). L'idée consistait à bâtir une capitale qui fonctionnerait de manière ordonnée comme une ville moderne et qui se comporterait comme une capitale inspirante. C'est ce concept qui donna naissance à une nouvelle forme d'organisation et à une nouvelle aire de construction dans la capitale.

1959-

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE Dans les années d'après-guerre, on voyait la capitale comme le cœur symbolique du pays. *La Loi sur la capitale nationale* de 1958 doublait la superficie de la région de la capitale nationale en réunissant une plus grande partie du Québec et de l'Ontario dans la capitale et en regroupant de nouvelles étendues de terres naturelles et rurales. La Loi établit aussi la Commission de la capitale nationale (1959) en tant qu'organisme qui devait rédiger un nouveau plan directeur pour la capitale. Le Plan Gréber décréta que les voies ferrées devaient être arrachées du cœur de la capitale et remplacées par des routes, des promenades et des parcs. Le Plan reconnaissait aussi la valeur des terres sauvages et rurales de la région et proposait l'extension du parc de la Gatineau et, du côté ontarien, l'établissement de la Ceinture de verdure. Par ailleurs des zones gouvernementales ont été construites à divers

endroits de la région. Au début des années 70, les travaux commencèrent à la Place du Portage, la première présence significative du gouvernement à Hull. L'intégration de Hull à la planification de la capitale allait se poursuivre en 1972, lorsque la CCN acheta du terrain industriel à Hull et le conserva pour y construire plus tard le Musée canadien des civilisations. C'était le début d'une série d'initiatives destinées à transformer Hull pour en faire un partenaire d'Ottawa au sein de la capitale.

Le fait d'aménager une capitale symbolique déclencha une nouvelle perception de la capacité de la capitale à représenter et à inspirer les Canadiens. C'est pourquoi, au cours des dernières décennies, la CCN travailla non seulement à édifier la capitale, mais aussi à lui donner vie et dynamisme. Ainsi, en 1971, la CCN marqua l'histoire en transformant la surface gelée du canal Rideau en la plus longue patinoire du monde. Ce fut la première expérience d'importance de la Commission dans le domaine de la programmation dans la capitale. Aujourd'hui, la patinoire du canal Rideau est l'une des merveilles du Canada pendant la saison hivernale. Au début, elle était un exemple qui permettait de montrer comment les lieux publics de la capitale pouvaient servir aux activités et aux festivités nationales. En 1988, la CCN intégra ce principe dans son deuxième plan directeur, *le Plan d'aménagement des terrains fédéraux*. En 1999, la CCN publia un troisième plan, *le Plan de la capitale du Canada*, l'héritier direct du Plan Gréber (1950) et du *Plan d'aménagement des terrains fédéraux* (1988). Ce plan mis à jour définit les principes par lesquels une capitale esthétiquement belle, établie dans un cadre de promenades panoramiques, de rives et de sentiers reliés, se développera au cours du prochain demi-siècle, à la fois comme siège du gouvernement, comme territoire national symbolique et comme lieu de rencontre pour les Canadiens.

Loi

En 1958, le Parlement du Canada a créé la Commission de la capitale nationale en adoptant la *Loi sur la capitale nationale*, amendée en 1988, pour :

« Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale; et

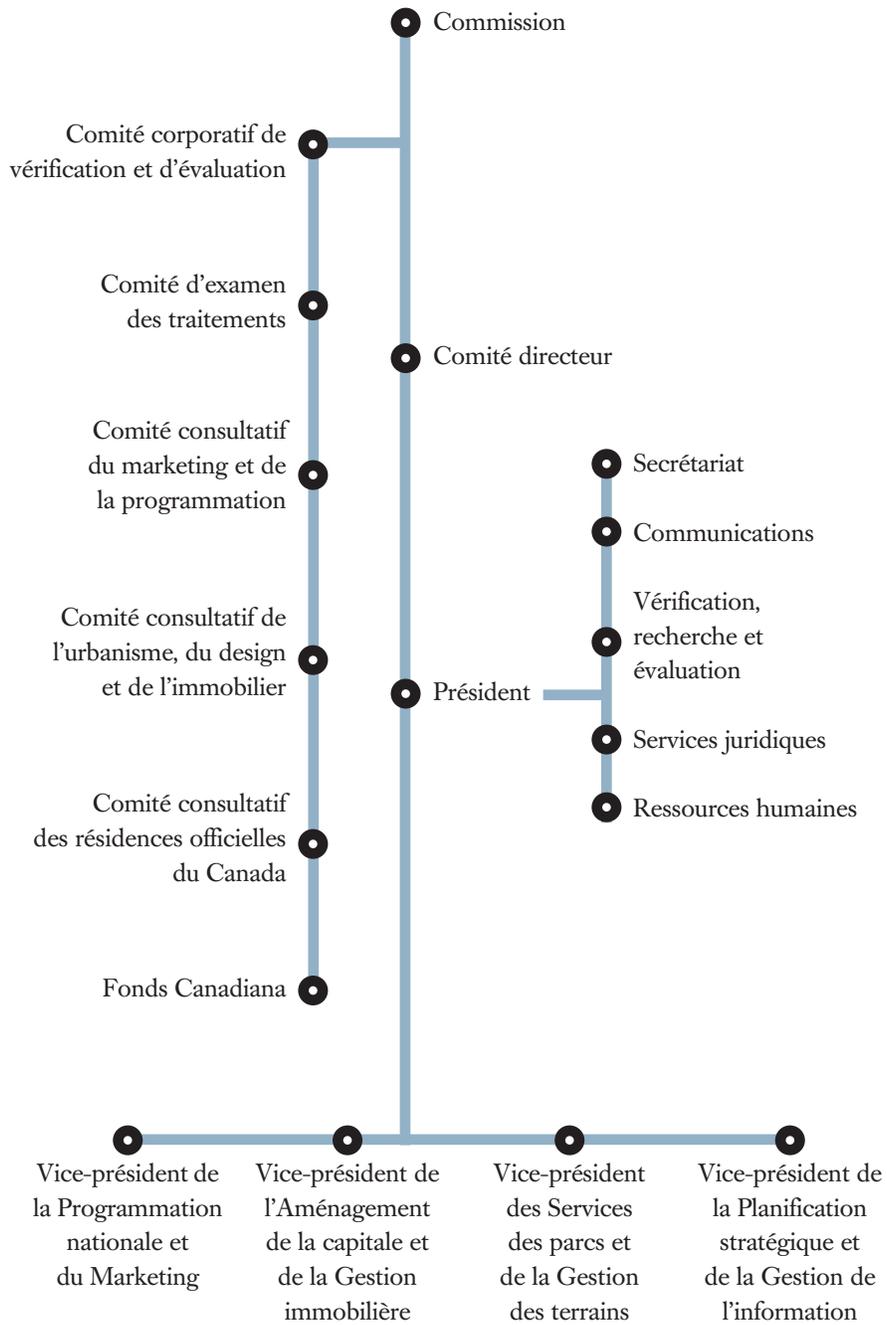
Organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens. »

De plus, la CCN peut :

« Coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale. »

STATUT DE SOCIÉTÉ D'ÉTAT

En tant que société d'État, la CCN est soumise au régime de reddition des comptes établi dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le statut de société d'État lui donne l'autonomie dont elle a besoin en matière de gestion pour guider l'aménagement des terrains du gouvernement fédéral à long terme dans la capitale. Le statut de société d'État procure aussi à la CCN la souplesse requise pour harmoniser ses plans avec ceux des autres paliers d'autorité dans la région et le pouvoir de conclure des partenariats productifs qui aideront à faire avancer les objectifs de toutes les parties.



STRUCTURE DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RÉGIE

Bien que ses activités soient concentrées dans la région de la capitale du Canada, la CCN a un mandat national. Elle doit en fait se servir de la capitale pour susciter la fierté et promouvoir l'unité chez la population d'un bout à l'autre du pays. Le défi est de trouver des moyens de « rayonner », de communiquer avec les Canadiens pour les informer de ses activités et pour les y faire participer, mais aussi pour faire en sorte que leurs idées et leurs expériences influencent le développement de la capitale. L'opposition apparente entre le lieu d'action et le mandat national se reflète dans la structure du conseil d'administration et des comités, qui réunissent des experts d'une vaste gamme de milieux professionnels de la région de la capitale nationale et de partout au Canada.

Lignes directrices sur la régie des entreprises

En 1996, lorsque le Conseil du Trésor et le ministère des Finances ont sorti le document intitulé *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques – Lignes directrices*, ils en ont donné un exemplaire aux membres de la Commission (le conseil d'administration) de la CCN. La plupart des dispositions étaient déjà mises en application à la CCN, y compris des relations de travail claires et efficaces entre le conseil d'administration et les cadres supérieurs, un programme d'orientation solide pour les directeurs et un examen périodique du rôle du conseil d'administration en fonction du mandat de la CCN et aussi la participation au processus de planification stratégique de l'entreprise. On discute avec le conseil d'administration des résultats de la retraite stratégique annuelle et on couche sur papier la sagesse collective des membres du Conseil en produisant annuellement le Plan d'entreprise. Les membres du Conseil approuvent le Plan d'entreprise et le Rapport annuel avant que ces derniers soient soumis au ministre et au Parlement. Les rendements de l'entreprise sont communiqués régulièrement au Conseil. Ainsi, trois fois par année, on lui soumet un rapport sur une période d'examen qui indique tout écart entre les réalisations, les objectifs et les cibles établis dans le Plan d'entreprise. Par ailleurs, le conseil d'administration est informé de tout problème significatif relativement à la régie – par exemple, chaque année, on lui présente un rapport sur la responsabilité en matière d'environnement. Pendant 1998 et 1999, des séances d'information régulières et détaillées tenaient les membres du Conseil au courant de la question de la conformité des systèmes informatiques à l'an 2000, et on procède de la même façon pour tout sujet critique.

La Commission

C'est une Commission (conseil d'administration) qui dirige la CCN et qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien. La Commission est composée du président, du vice-président et de treize autres membres nommés par décret. Pour avoir une représentation nationale, la Commission comprend cinq représentants de la RCN et huit représentants d'ailleurs au pays. Les membres de la Commission (les commissaires) se réunissent chaque trimestre, ils s'occupent de planifier, de guider et de vérifier la direction générale de l'organisme, de gérer et de préserver les ressources de la CCN, de contrôler, d'évaluer le rendement et d'en dresser un rapport, et enfin d'encadrer certaines questions de fonctionnement.

Les comités

LE COMITÉ DIRECTEUR Il dirige la Commission sur les questions et les stratégies propres à l'organisme, approuve les projets et les opérations et revoit le Plan d'entreprise de la CCN, les budgets de fonctionnement et d'immobilisation, les états financiers et le rapport annuel. **LE COMITÉ CORPORATIF DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION** Il étudie les rapports internes de vérification et d'évaluation, la vérification comptable annuelle et l'examen spécial du vérificateur général. Ce comité doit aussi amorcer des discussions et trouver des solutions sur les moyens d'améliorer la régie de l'entreprise et de remplir les priorités du gouvernement grâce au travail de la Commission. **LE COMITÉ D'EXAMEN DES TRAITEMENTS** Il examine le rendement et le traitement du président. **LE COMITÉ EXÉCUTIF DE GESTION** Le président et l'équipe supérieure de gestion se rencontrent chaque semaine pour approuver les soumissions qui découlent des opérations quotidiennes ainsi que de l'administration de la CCN. (Voir la liste des commissaires p. 69)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ŒUVRE

Comme la Commission de la capitale nationale se préparait à entrer dans un nouveau siècle, le travail pour régler le problème du bogue de l'an 2000 s'intensifiait. La question de la conformité des systèmes informatiques a été à l'ordre du jour du conseil d'administration pendant deux ans. Les commissaires ont profité de leur expérience collective pour conseiller et mettre au défi ceux qui devaient préparer la CCN à passer par ce moment critique. Le Conseil a évalué le progrès, a averti de certaines difficultés et était satisfait lorsque, à l'approche du 31 décembre 1999, il a estimé que la CCN était prête. C'est sans aucun incident que celle-ci a commencé le nouveau millénaire.

Formation de la Commission

On accueille les nouveaux membres en leur présentant les responsabilités de chacun et la structure de subordination à la CCN et en passant en revue les règlements. Puis, on leur fait faire un tour de reconnaissance pour se familiariser avec les opérations, et ils participent à des réunions avec tous les vice-présidents pour discuter des procédures et des produits de la CCN et aussi pour étudier les préoccupations de l'heure. Tous les nouveaux membres reçoivent un exemplaire des lignes directrices du gouvernement ainsi que les documents suivants : le *Guide d'introduction aux rôles et aux responsabilités des administrateurs des sociétés d'État* et le *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêt et l'après-mandat*. De plus, les nouveaux membres participent à une séance d'information avec le conseiller juridique de la CCN pour discuter des rôles et des responsabilités, de l'éthique et des conflits d'intérêt.

Indépendance

Les membres de la Commission agissent avec honnêteté, avec soin et en toute bonne foi conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Commission est régie, en particulier, par les modalités d'un règlement interne prévu pour éviter les conflits d'intérêt. On informe les nouveaux membres de ce règlement, et ils ont la permission de se retirer de la discussion ou du processus de prise de décision s'il y a un risque potentiel de conflit.

Commission et gestion de la CCN

Le conseil d'administration a toujours maintenu un lien étroit avec la gestion de la CCN. Chaque réunion du Conseil commence par une mise à jour du président sur les préoccupations et les projets de l'heure directement suivie par une période de questions et de discussion. En mars 2000, la CCN a commandé une étude sur sa régie qui devrait aider la Commission à définir les liens tant à l'intérieur de la CCN qu'avec les municipalités de chaque côté de la rivière quand les réformes municipales et régionales entreront en vigueur dès janvier 2001.

Recrutement et rémunération

La CCN travaille dans une large gamme de secteurs industriels, comme l'immobilier, la conception et la construction, le marketing et la planification d'activités. Le président avertit le bureau du ministre de l'expérience et des habiletés requises lorsqu'il est question de pourvoir un poste dans le conseil d'administration. La CCN a mis en place le Comité d'examen des traitements qui revoit les salaires et les avantages sociaux des personnes nommées par le gouverneur en conseil. Contrairement aux membres de la plupart des conseils d'administration, les commissaires de la CCN ne perçoivent pas de rémunération pour leur participation aux réunions du Conseil, mais ils reçoivent une rétribution pour leur travail au sein des comités.

Les comités consultatifs

La CCN jouit aussi d'une perspective nationale et d'une rigueur professionnelle grâce à l'existence de plusieurs comités consultatifs. On recrute les membres de ces comités parmi les experts reconnus des milieux professionnels, universitaires et des affaires au Canada. Ces comités font des recommandations et fournissent un appui technique à la CCN et aux autres organismes fédéraux. **LE COMITÉ CONSULTATIF DU MARKETING ET DE LA PROGRAMMATION** donne des conseils sur les programmes culturels, sur le marketing, sur la commandite, sur le partenariat et sur la communication.

LE COMITÉ CONSULTATIF DE L'URBANISME, DU DESIGN ET DE L'IMMOBILIER donne des directives à propos de l'utilisation, de l'aménagement et de la gestion des terrains publics de la RCN, ce qui comprend l'architecture, les travaux publics, les bannières, les panneaux et les statues. **LE COMITÉ CONSULTATIF DES RÉSIDENCES OFFICIELLES DU CANADA** s'occupe de guider l'entretien et l'exploitation de six résidences officielles dans la région de la capitale nationale.

LE FONDS CANADIANA cherche à obtenir des dons de pièces artistiques qui font partie du patrimoine, de meubles et aussi des dons en espèces pour améliorer les résidences officielles en fonction de leur fonction publique. (Voir la liste des membres actuels p. 70)



*Sculpture en stéatite
de l'artiste Nowya Quinuajuk
(don au Fonds Canadiana)*

PRODUITS ET ACTIVITÉS

La CCN a mis sur pied toute une gamme de services et de produits dans le but de remplir son mandat. Ceux-ci sont liés non seulement par l'objectif et l'intérêt communs qui les motivent, mais aussi par des liens concrets et fonctionnels qui s'établissent entre les activités de planification de l'utilisation des terrains, d'aménagement des biens immobiliers et de programmation. En offrant ses produits et ses services, la CCN s'efforce d'atteindre un équilibre entre la construction de l'infrastructure (la tâche de la CCN) et son utilisation (la mission de la CCN).

Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale nationale

OBJECTIFS Faire connaître la région de la capitale nationale par des campagnes de marketing nationales, des messages à la radio ou à la télévision et des programmes de rayonnement, mais aussi présenter aux visiteurs la capitale comme le lieu par excellence où apprécier le patrimoine, la culture et les réalisations du Canada grâce à des services, à des activités et à des programmes. **PRODUITS** Activités et programmes (ex. : la fête du Canada, le spectacle son et lumière sur la colline du Parlement, le Bal de Neige, etc.), programmes d'interprétation (ex. : l'Infocentre de la capitale, le boulevard de la Confédération, le Pavillon Canada-Monde, le domaine Mackenzie-King, etc.), programmes pour les jeunes (ex. : Redécouvrons notre citoyenneté, le Défi de la capitale, etc.), programmes de marketing et de rayonnement (ex. : liens avec les capitales provinciales et territoriales, le site Web de la capitale, marketing conjoint, guides, etc.).

Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale

OBJECTIFS Planifier l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux, coordonner les projets d'aménagement et viser l'excellence pour que le développement de la région soit digne du rôle et de l'importance de la capitale du Canada. **PRODUITS** Un grand éventail de plans visionnaires pour la RCN donnant des directives quant à la possession, à l'exploitation et à l'aménagement des terrains fédéraux. Des plans régionaux ou concernant des lieux précis, des idées et des lignes directrices pour orienter l'aménagement et la gestion des terrains fédéraux. Des approbations de l'utilisation ou de l'aménagement de tous les terrains fédéraux de la RCN.

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

OBJECTIF Gérer et protéger les biens ayant une importance nationale pour les générations de Canadiens à venir.

PRODUITS Un ensemble de terrains qui permettent de révéler la nation canadienne dans la capitale. Des recettes continues venant de la location, de la vente de propriétés et d'initiatives d'aménagement qui permettent à la CCN de financer ses travaux de réhabilitation et d'entretien. Des biens immobiliers, y compris les résidences officielles, entretenus selon les normes qui sont de mise.

Secteur IV : Services corporatifs

OBJECTIF Promouvoir une utilisation efficace et productive des ressources en fournissant des services généraux centralisés à tous les secteurs d'affaires.

PRODUITS Plans d'entreprise, plans et rapports financiers, technologie et géomatique, gestion de l'information, services des finances et de l'approvisionnement, gestion des installations, vérifications et évaluations internes, ressources humaines, recherche d'ensemble, secrétariat de la direction et services de communication.

CONTEXTE GÉNÉRAL

Gouvernement

L'unité nationale demeure la préoccupation principale du gouvernement du Canada à une époque de plus en plus prospère. Le gouvernement a réussi à équilibrer son budget en 1998-1999 et il s'est engagé à faire de même les années suivantes. Une certaine stabilité financière lui a permis de s'occuper d'autres priorités, comme l'amélioration du statut du Canada sur la scène internationale en faisant du pays la nation ayant la technologie la mieux intégrée – la nation la mieux « branchée » – du monde. Le gouvernement est prêt à travailler avec la communauté internationale pour promouvoir le développement durable et collaborera avec elle pour faire connaître les valeurs canadiennes dans le monde.

Portefeuille du Patrimoine

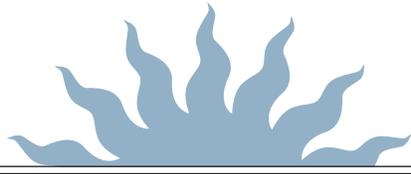
Tous les organismes qui dépendent du portefeuille du Patrimoine ont certaines priorités en commun. L'une d'elles est de trouver des moyens d'aider les Canadiens à aborder la diversité avec respect. Une autre est de créer des liens, liens avec le passé, liens entre les personnes (en particulier les jeunes), liens avec le monde et liens avec le futur. On met clairement l'accent sur les jeunes et on cherche à créer une nouvelle génération de dirigeants et de citoyens cultivés.

Économie

Les taux d'intérêt sont restés relativement stables en 1999, et l'inflation a été maintenue entre 1 et 3 p. 100. La croissance était seulement de 3 p. 100 en 1998 (après avoir été de 3,8 p. 100 l'année précédente). Le taux de chômage national est tombé à 7,8 p. 100, son niveau le plus bas depuis 1990. Les dépenses de consommation ont augmenté, malgré une baisse pendant la seconde moitié de 1998 résultant d'un marché frénétique. Le secteur de l'habitation est resté pratiquement inchangé en 1998 et une reprise s'est amorcée en 1999. Le dollar canadien s'est stabilisé.

Société

Avec une population de 1,3 million d'habitants, la région de la capitale nationale est maintenant la quatrième concentration urbaine du Canada. Ici, comme ailleurs au pays, la population vieillit, et cette tendance ne fera qu'accélérer au cours des prochaines années. Les personnes âgées forment un groupe en santé et plein de vitalité qui dispose de beaucoup de temps de loisir et qui a plus tendance à voyager que par le passé. La jeunesse est aussi en pleine évolution. Les jeunes, qui sont victimes de chômage, sont davantage conscients de la nécessité de suivre des études et ils manifestent, par ailleurs, un réel intérêt pour les grandes questions internationales que sont la paix et la qualité de l'environnement.



ÉVALUATION DE RENDEMENT

Revue de l'exercice





QUESTIONS STRATÉGIQUES

Reconnaissance par la population

Malgré les réalisations des dernières années et le soutien croissant des partenaires et des commanditaires, les objectifs et les réalisations de la CCN sont encore peu connus de la population canadienne.

Une réputation mondiale

Le Canada a une réputation enviable dans le monde en matière de sécurité, de propreté et de respect de l'environnement. L'an dernier, la CCN a eu l'occasion de faire connaître cette vision aux Canadiens et, dans la foulée d'un intérêt grandissant pour l'écotourisme, de promouvoir la capitale comme un endroit aux nombreux espaces verts à visiter.

Création de la capitale

Au cours du dernier siècle, la CCN a accumulé des biens immobiliers et fonciers qui ont une importance nationale et qu'elle doit entretenir de façon responsable. Cependant, en même temps, elle continue d'édifier la capitale pour les générations à venir. Dans le *Plan de la capitale du Canada*, un plan directeur essentiel, elle indique de quoi la capitale du Canada aura l'air dans cinquante ans.

Édification et entretien de la capitale

La CCN a commencé à réagir à la détérioration de ses biens il y a près de dix ans en élaborant un plan qui comprend une planification selon le cycle de vie des biens et un programme pluriannuel des immobilisations. Pour financer ce plan, la Commission a mis en place une « triple stratégie » qui repose sur la cession, l'aliénation et l'aménagement des biens excédentaires. La CCN a fait de grands progrès en utilisant une ressource limitée pour rattraper le retard en matière de restauration, mais elle a encore besoin d'un financement stable à la fois pour entretenir les biens acquis et pour continuer de construire de nouvelles propriétés.

Perspective d'avenir

L'avenir dépendra de l'effectif de la CCN, de la qualité du milieu de travail et de l'excellence de ses systèmes informatiques et de ses processus de fonctionnement. Dans sa volonté d'être un employeur apprécié et respecté dans les années à venir, la CCN a abordé les questions des salaires, de l'incitation à acquérir de nouvelles connaissances pour aider les employés à être plus efficaces dans un organisme dont la taille a diminué de moitié et de l'accès à une technologie innovatrice pour faciliter leur travail dans le cadre de leurs fonctions.

SECTEUR I : PROMOTION ET ANIMATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

Objectif

Susciter la fierté et l'enthousiasme des Canadiens et aider à faire en sorte qu'ils aient une meilleure connaissance de la région de la capitale nationale.

Les Canadiens en mouvement

Le Canada, et le monde entier, est entré dans une nouvelle aire, à minuit, le 31 décembre 1999. Un siècle s'est terminé et avec lui, mille ans d'histoire du territoire. La CCN avait d'abord planifié une fête du Nouvel An très modeste reposant sur des programmes préexistants. Cependant, des sondages ont révélé que les Canadiens s'attendaient à quelque chose d'impressionnant. En réponse à la ferveur populaire, la Commission a organisé un spectacle sur la colline du Parlement et a jeté les bases pour que d'autres activités aient lieu au cours de l'année. Le nombre de bénévoles (plus de 240), principalement des jeunes, qui ont participé au spectacle « En mouvement » est révélateur de l'importance de ce moment d'histoire pour les Canadiens. La foule était aussi beaucoup plus nombreuse que prévu : 50 000 personnes ont bravé le froid pour assister au spectacle qui se produisait sur six scènes et au feu d'artifice qui mettait fin au XX^e siècle.

Sur la colline du Parlement

Depuis que les superbes édifices néogothiques ont été construits, dans les années 1860, ils sont le point central des activités et des rassemblements nationaux dans la capitale. L'année qui vient de passer ne fait pas exception. Des foules nombreuses se sont rassemblées pour les deux spectacles de la fête du Canada (105 000 personnes rien que sur la colline du Parlement), et des milliers de téléspectateurs ont profité de la diffusion des spectacles par la télévision de Radio-Canada à l'échelle nationale (876 000 à midi, 1 338 000 le soir). Ces résultats étaient si bons que la CCN a obtenu une garantie de télédiffusion pour les trois prochaines années. En 1999-2000, comme d'habitude, nos principaux collaborateurs pour les festivités de la colline du Parlement ont été le ministère du Patrimoine canadien et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. La planification des activités sur la colline du Parlement comprenait la production, en compagnie de nouveaux partenaires pour plusieurs années, d'un nouveau spectacle son et lumière. « À la croisée des vents » est une exploration poétique de la réalité canadienne; le spectacle commencera en juin 2000.

*Spectacle son et lumière sur
la colline du Parlement*



Pavillon Canada-Monde

Le Pavillon Canada-Monde promet d'être l'attraction-vedette dans le secteur international du boulevard de la Confédération (le nord de la promenade Sussex). Le nouveau pavillon est conçu pour que les visiteurs y voient et apprécient les réalisations des Canadiens de par le monde dans les domaines de la diplomatie, du maintien de la paix, de l'aide humanitaire, de la science, de la technologie, de l'art et des sports. Des expositions nec plus ultra comprendront une section « virtuelle », et les travaux sont en cours pour créer une mission commerciale « virtuelle » dans le cadre du « Regard sur l'Australie » du Bal de Neige de 2001. Bien que la construction du pavillon ait été repoussée de 2000 à 2001, les plans architecturaux sont faits, les expositions sont prêtes à être montées, et des liens de collaboration sont établis tant avec les partenaires de la programmation (ministère de la Défense nationale, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Agence canadienne de développement international/Centre de recherches sur les communications). Andersen Consulting a confirmé sa participation comme « commanditaire de présentation ».

Le monde en hiver

Vingt-deux ans ont passé depuis qu'une petite fête hivernale baptisée « Bal de Neige » a vu le jour sur la glace du canal Rideau. L'an dernier, ce sont 656 000 personnes qui ont assisté aux festivités du Bal de Neige, chiffre qui indique combien le programme est connu



« Bouge! », fête dansante durant le Bal de Neige

tant localement qu'à l'échelle nationale et même internationale. Les activités les plus prisées en l'an 2000 furent celles du Domaine des flocons, au parc Jacques-Cartier, et « Bouge! », une fête dansante sur la colline du Parlement la dernière soirée du Bal de Neige. En 2000, la présence internationale était particulièrement forte avec la participation des 15 ambassades de l'Union européenne qui présentaient une sculpture de glace à la place des festivals. En même temps, des sculpteurs australiens s'attelaient à la construction d'une sculpture de neige représentant des amateurs de surf pour nous donner un avant-goût du « Regard sur l'Australie » prévu au cours du Bal de Neige de 2001. Des discussions sont en cours avec l'Association olympique canadienne pour évaluer la possibilité d'établir des liens électroniques entre des salles de classe du Canada et de l'Australie dans le cadre du programme de 2001. Le Bal de Neige a généré 1,6 million de visites et des retombées économiques de 46 millions de dollars pour la région.

Hommage aux Canadiens

Les monuments de la capitale sont une expression importante de qui nous sommes en tant que Canadiens et des valeurs que nous chérissons. En 1937, des Canadiens idéalistes ont constitué une brigade internationale et ont risqué leur vie en se portant volontaires pour lutter contre les armées fascistes du général Franco lors de la guerre civile espagnole. Avec le temps, les Canadiens ont eu tendance à oublier les gestes héroïques du bataillon Mackenzie-Papineau (nommé d'après des réformateurs bien connus de 1837). En 1999-2000, la CCN a soutenu les efforts des Amis du bataillon Mackenzie-Papineau pour remédier à la situation. Elle a donné un terrain et a approuvé l'installation d'un nouveau monument dans le parc de la Confédération, où se trouvent déjà d'autres monuments à la mémoire des activités militaires du Canada. Terry Fox est un autre genre de héros. Ce jeune homme s'est battu, même à l'article de la mort, pour réunir des fonds pour la recherche contre le cancer, maladie dont il était atteint. Comme les Canadiens tiennent Terry Fox en haute estime, la CCN a décidé l'an dernier de déplacer sa statue à un endroit plus en vue, sur la place juste en face de la colline du Parlement. Par ailleurs, la statue du scout Anishinabe, qui faisait partie du monument de Samuel de Champlain, a aussi été déplacée à un endroit stratégique du parc Major's Hill (dit parc Major).



Boulevard de la Confédération

Le boulevard de la Confédération, qui était presque achevé en 1999-2000, est davantage qu'une élégante avenue bordée d'arbres : c'est la « voie de la découverte du Canada ». Pour aider les visiteurs à tirer le maximum des institutions, des monuments, des parcs et des belvédères qui s'y trouvent, la CCN a conçu, fabriqué et installé une série de panneaux d'interprétation sur le boulevard de la Confédération. Les travaux avancent bien sur 13 beaux panneaux qui traitent de thèmes très divers (par ex. : l'âge des rails et l'émergence d'une région de la capitale). On a aussi produit un guide qui paraîtra à l'été 2000 : *Une aventure dans la capitale – Guide de découverte de la région de la capitale du Canada*. La CCN a travaillé avec 25 partenaires fédéraux pour produire ce guide qui décrit six circuits à faire à pied et trois trajets à faire en voiture et qui donne vie à la capitale par de nombreuses images et histoires.

Renseigner les Canadiens

L'Infocentre de la capitale, situé en face de la colline du Parlement, est au centre du programme d'information des visiteurs de la CCN. Une forte augmentation du nombre de visiteurs – 325 000 personnes contre 225 000 l'an dernier – est attribuable en grande partie à la tenue de programmes sur place et au soutien de nouveaux partenaires. En particulier, l'exposition du centenaire a eu un grand succès. Elle montrait de belles images et d'intéressants commentaires sur la capitale au cours des cent dernières années. Le travail accompli à l'Infocentre au cours de l'exercice a été accompagné par la production de plusieurs outils d'information originaux. Parmi ceux-ci, un documentaire remarquable d'une heure intitulé *Kitchissippi : la Grande Rivière*, qui raconte l'histoire de la rivière des Outaouais. Ce film peut maintenant être diffusé à l'échelle nationale. Grâce à l'appui de nouveaux partenaires, la CCN a continué son avancée vers les moyens d'information non traditionnels. Elle prépare ainsi l'adaptation et le transfert du *Magazine des jeunes ambassadeurs* sur le site Web de la Commission.

Les Canadiens dans la capitale

L'Organisation des capitales canadiennes a beaucoup aidé à étendre le programme des visites familiales en un programme national. À ses débuts, en 1995, ce concours national consistait à faire venir douze familles (une de chaque province et territoire) dans la capitale du Canada, deux fois par année (pour le Bal de Neige et pour la fête du Canada). En 1999, le programme a été ouvert à l'échelle nationale; neuf capitales servaient de destination et il y avait 117 familles gagnantes. Ces chiffres doivent encore augmenter en l'an 2000 puisque les 13 capitales provinciales et territoriales et la capitale nationale seront de la partie. Les grands partenaires du programme élargi, qui s'appelle « Fêtons le Canada dans les capitales » sont History Television, l'Association de télévision par câble et l'Association olympique canadienne.

Prendre soin de la capitale

L'importance qu'a une capitale aux yeux de ses habitants est mesurable par leur volonté d'aider et de participer. Les bénévoles ont donné 10 000 heures de leur temps à la capitale du Canada durant l'année, ce qui est un record. À la fin de l'exercice, un sondage montrait que 63 p. 100 d'entre eux se présentaient au moins pour la deuxième année. Les autres étaient de nouvelles recrues. En effet, la CCN avait obtenu la participation record de 1 500 bénévoles, un tiers de plus que l'année précédente. La participation des bénévoles a été particulièrement importante à l'occasion de la veille du jour de l'An; ils étaient 240 à faire partie du spectacle de la colline du Parlement. Le canal Rideau est un autre secteur particulièrement alléchant pour les bénévoles. Les Amis de la patinoire du canal Rideau participent grandement au dynamisme et à la survie de la patinoire.

Une série de prix

La fête du Canada a remporté le premier prix pour le meilleur programme dans son ensemble de la part de Festival Ontario. Le programme du centenaire de la CCN, qui soulignait ses 100 ans de planification urbaine dans la capitale, a aussi reçu des éloges et a gagné quatre prix de l'Association internationale des festivals et des événements :

Argent :	Exposition <i>Un siècle marquant pour la capitale</i> (meilleur programme éducatif)
	Épinglette du centenaire (plus belle épinglette)
Bronze :	Ensemble du programme pour les bénévoles (meilleur programme pour les bénévoles)
	Encart dans les journaux : <i>100 ans dans la vie d'une capitale et sa région...</i> (meilleur encart ou supplément dans les journaux).



Affiche installée dans les abribus annonçant l'exposition *Un siècle marquant pour la capitale*.

UN MOMENT HISTORIQUE À SOULIGNER

Iqaluit, qui fêtait sa création comme nouvelle capitale territoriale du Canada en 1999, était l'hôte, l'été dernier, d'une rencontre spéciale de l'Organisation des capitales canadiennes. Les délégués de chacune des capitales du pays ont fait un long voyage vers le Nord non seulement pour participer à la conférence des capitales canadiennes, mais aussi pour assister au festival des arts et de la musique des inuits du Canada dans le nouveau territoire du Nunavut. C'est la CCN qui est l'instigatrice de la création de l'Organisation des capitales canadiennes en 1997, et elle continue de soutenir l'Organisation dans ses efforts pour créer des liens entre les capitales provinciales et territoriales du pays.

SECTEUR II : PLANIFICATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

Objectifs

Planifier l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux dans la région de la capitale du Canada en sollicitant la consultation des autres autorités en matière de planification urbaine de façon à respecter et à sauvegarder la qualité de vie dans la région.

Coordonner l'aménagement et faire en sorte que l'utilisation, les plans et la conception des terrains fédéraux de la RCN conviennent à leur importance, leur milieu naturel et leur patrimoine.

Vision pour le second siècle

Ayant obtenu l'approbation de son *Plan de la capitale du Canada* en 1999-2000, la CCN est munie d'un plan directeur pour les cinquante prochaines années. Héritier du Plan Gréber de 1950, qui se concentrait sur la construction de l'infrastructure dans la capitale, et du *Plan d'aménagement des terrains fédéraux* de 1988, qui définissait les vocations particulières des terrains fédéraux dans la capitale, le nouveau plan traite de l'importance symbolique de la capitale et en particulier du cœur de la capitale. Au cours des consultations publiques, la population a approuvé cinq des six projets d'aménagement du centre de la capitale et elle a particulièrement apprécié le projet de revitalisation de la rue Sparks. *La Vision d'avenir pour le cœur de la région de la capitale du Canada* prévoit la création d'une place ouverte à l'angle de Sparks et de Metcalfe et l'installation d'unités commerciales et résidentielles qui redonneront vie au centre-ville. On pourra se procurer le plan à partir du début de l'an 2000. (Voir p. 26 pour plus de détails)

Les plaines LeBreton

Le bien immobilier le plus important du cœur de la capitale est sur le point de retrouver une utilisation. Après plus de trente ans de débat, les trois propriétaires des plaines LeBreton (la CCN, la Région d'Ottawa-Carleton et la Ville d'Ottawa) se sont entendus sur un plan des plaines LeBreton. Toutes les parties ont signé l'entente directrice sur les plaines LeBreton l'an dernier, faisant de la CCN le propriétaire unique et donc lui permettant, selon l'intérêt et le soutien du secteur privé, de planifier l'aménagement du terrain. Une grande partie des plaines est contaminée, résultat de plusieurs années d'exploitation industrielle, et la priorité des travaux réside dans l'assainissement des lieux. On conçoit présentement des possibilités d'esthétique urbaine, et le plan de construction du boulevard LeBreton, qui coupera en deux le nouveau quartier résidentiel, est en cours.

Planification du transport

En tant qu'organisme fédéral, la CCN est la seule instance de la région de la capitale nationale dont le mandat inclut la planification du transport interprovincial et, bien qu'elle se soit généralement départie des infrastructures à caractère municipal dans les années 90, elle possède encore deux des cinq ponts de la région. Au cours des dernières années, la circulation sur les ponts de la rivière des Outaouais a augmenté et cela comprend autant les individus qui font la navette pour se rendre au travail que ceux qui circulent pour « le plaisir ». Depuis 1998, la CCN a travaillé avec les administrations régionales et les autorités responsables des transports de l'Ontario et du Québec dans le but d'élaborer une stratégie de transport régionale et de déterminer l'endroit où construire deux nouveaux ponts et le moment approprié de commencer les travaux. En 1999-2000, le processus de collecte et d'analyse des données s'est poursuivi, y compris le sondage de l'opinion publique.

Veiller sur l'image de la capitale

L'influence du gouvernement fédéral sur l'allure de la capitale est énorme. En vertu de la *Loi sur la capitale nationale*, la CCN est responsable de s'assurer que les terrains et les bâtiments de tous les ministères et les organismes fédéraux soient conformes aux mêmes normes élevées de design. C'est pourquoi, toute modification à une propriété fédérale doit obtenir une approbation réglementaire de la CCN. C'est un processus qui permet depuis quarante ans de protéger et d'améliorer la prestance de la capitale. En 1999-2000, la Commission a revu quelque 144 propositions d'utilisation de terrains fédéraux et a accordé 103 permissions. Dans le contexte de l'aménagement du cœur de la capitale, les principaux projets qui ont été approuvés l'an dernier sont le plan d'aménagement paysager de la colline du Parlement et une importante restauration de la Bibliothèque du Parlement. De plus, on fera des travaux d'aménagement du terrain devant la Cour suprême du Canada et des rues Sussex et Mackenzie.

Respect de l'environnement

La Commission de la capitale nationale n'a pas seulement la responsabilité d'édifier une grande capitale, mais elle doit le faire en étant pleinement consciente des risques pour l'environnement et des conséquences de l'aménagement et elle doit les réduire au maximum. L'an dernier, la CCN a suivi le nouveau plan quinquennal d'évaluation environnementale d'après lequel quelque 200 sites hautement prioritaires doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale préliminaire. Trente propriétés ont subi une évaluation préliminaire, dont 17 vérifications de suivi. En tant qu'autorité réglementaire pour les organismes fédéraux, la CCN a aussi étudié 50 projets quant à leurs effets néfastes éventuels sur l'environnement. Conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, la CCN a aussi effectué une évaluation d'incidences environnementales pour tous ses projets et toutes ses transactions à elle (49 évaluations). En reconnaissance de sa capacité d'agir et de son rôle de chef de file dans le domaine de la protection de l'environnement, l'Association canadienne des architectes paysagistes lui a remis le prix des bons services rendus à l'environnement.

Valoriser le passé

La protection du milieu naturel n'est qu'une seule des nombreuses tâches de la CCN. Elle doit aussi s'occuper d'indiquer où se trouvent les trésors qui sont enfouis dans le sol de la région de la capitale nationale et les protéger. Ainsi, durant le dernier exercice, la CCN a procédé au repérage des sites archéologiques de la capitale et a entré les données dans son Système d'information géographique. En 1992, elle a entrepris – en partenariat avec des membres des Premières Nations, entre autres – de sonder la préhistoire de la région en faisant des fouilles archéologiques au lac Leamy, le site archéologique le plus important de Hull. Les fouilles ont pris fin en 1998 et, l'an dernier, la Commission a décidé de donner le résultat de ses recherches au Musée canadien des civilisations, et cela comprend des artefacts vieux de 5 000 ans.



CENT ANS D'EXCELLENCE

En 1999, la Société américaine des architectes paysagistes a remis à la CCN le prix d'excellence, l'un des prix les plus prestigieux de la profession, pour l'ensemble de son travail au cours du siècle. Ce prix atteste que le travail de la Commission est de grande envergure, a contribué à la création d'un paysage impressionnant et accessible et reflète un engagement constant envers l'excellence, le symbolisme et la majesté. Ce prix est aussi un hommage à l'importante contribution de la CCN à l'architecture du paysage. L'Ontario Association of Landscape Architects et l'Association des architectes paysagistes du Québec ont aussi remis un prix à la CCN.

SECTEUR III : GESTION ET AMÉNAGEMENT DES BIENS IMMOBILIERS

Objectifs

Fournir des occasions d'améliorer les riches patrimoine culturel et milieu naturel de la RCN.

Maximiser la contribution des terrains et des bâtiments à l'appui des programmes et du mandat de la CCN.

Créer une capitale qui a quelque chose à léguer

En tant que constructeur et que propriétaire de bâtiments, de routes et de ponts dans toute la région, la Commission de la capitale nationale a une lourde responsabilité d'entretien et de réhabilitation. En même temps, elle doit édifier à long terme une grande capitale pour tous les Canadiens. Elle assume ces deux responsabilités en suivant le Programme pluriannuel des immobilisations (PPI) financé à la fois par des crédits fédéraux et les recettes des ventes de terrains. Malgré quelques difficultés de financement, le PPI avance bien sous la supervision étroite d'un comité de révision de la gestion. Toutefois, le nombre de terrains excédentaires est limité et, depuis l'an dernier, les recettes des ventes ne suffisent plus pour financer les dépenses courantes des travaux dans la capitale. La CCN travaille avec le Conseil du Trésor à la recherche de possibilités de financement pour appuyer l'édification d'une capitale qui a quelque chose à léguer.

Le boulevard de la Confédération

Le boulevard de la Confédération, le projet-vedette des années 90, est presque achevé à la fin de l'exercice 1999-2000. Le secteur de la rue Elgin, réasphalté, avec des trottoirs de granite bordés d'arbres, joue maintenant le rôle qu'on lui destinait : une voie majestueuse qui conduit au Monument commémoratif de guerre et à la colline du Parlement. Sur la place de la Confédération, on a construit des escaliers qui mènent au bord du canal Rideau, et le style Art déco que dégage le Monument commémoratif de guerre a été étendu aux décorations des rues qui entourent le monument. La construction de l'escalier York, entre la promenade Sussex et la rue Mackenzie, a donné à la capitale un nouveau point de repère qui a été reconnu par un prix d'excellence de l'Ontario Association of Landscape Architects. On a aussi procédé à la préparation des lieux pour installer la tombe du soldat inconnu au pied du cénotaphe en mai 2000. Enfin, de l'autre côté de la rivière, les travaux vont bon train pour terminer la dernière section du boulevard de la Confédération (sur la rue Laurier, à Hull) pour l'inauguration de juin 2000.



Tombe du soldat inconnu

Le Pavillon Canada-Monde

Le concept du nouveau Pavillon Canada-Monde au parc des Chutes-Rideau a généré un enthousiasme considérable dans la communauté internationale de la capitale comme le révèle la participation de cinq nouveaux partenaires fédéraux. La superbe architecture du pavillon est dessinée, les expositions sont prêtes à être montées, mais la construction a été retardée. La CCN a dû revoir le concept original à cause de certaines contraintes de l'endroit et retoucher le dessin en conséquence. Le nouveau pavillon ouvrira en 2001.

Les résidences officielles

Parmi les six résidences officielles de la région de la capitale nationale, on compte quelques-unes des maisons historiques les plus importantes de la capitale. En plus d'être des résidences officielles, elles servent de vitrines au patrimoine canadien et sont utilisées pour la tenue de cérémonies nationales. Lorsqu'elle a pris en charge la gestion des résidences officielles en 1985, la CCN a trouvé la plupart de ces maisons dans un état lamentable. Les premières années, elle a élaboré un plan pluriannuel de restauration et l'a mis en œuvre rapidement. En 1999-2000, la CCN a reçu une partie du financement à long terme dont elle a besoin pour faire avancer le programme. Au cours de la dernière année, on a effectué de gros travaux à Rideau Hall (en particulier la restauration de l'entrée Princesse Anne, la première phase d'un programme de renouvellement des égouts, la construction d'un centre de service pour la GRC et la rénovation des appartements privés de Rideau Hall). On a aussi acheté le 9, Rideau Gate, situé en face de la résidence du gouverneur général, ce qui regroupe les droits de propriété du gouvernement fédéral et accroît la sécurité autour de la résidence officielle.

Les Jeux de la Francophonie

Hull passe à une nouvelle étape avec l'an 2000. C'est en effet l'année de son 200^e anniversaire. Cependant, la vraie fête aura lieu un an plus tard, lorsque la ville accueillera les Jeux de la Francophonie. La tenue d'une manifestation équivalant aux jeux du Commonwealth, mais pour les pays francophones, a engagé la CCN dans des préparatifs et des négociations complexes à propos de l'utilisation des terrains fédéraux. Le parc Jacques-Cartier sera l'emplacement principal des Jeux. Toutefois, le Comité organisateur des Jeux de la Francophonie a demandé l'autorisation d'utiliser les propriétés fédérales adjacentes, comme le pont Alexandra, le parc Major, et les cours de la promenade Sussex. La protection des biens de la capitale contre les effets néfastes d'une utilisation massive par une foule nombreuse est la préoccupation qui domine les discussions.

Une fenêtre ouverte sur le parc de la Gatineau

Le nouveau Centre des visiteurs du parc de la Gatineau a ouvert ses portes en 1999. Il est plus qu'un centre d'information, il est toute une expérience en lui-même. La formidable transformation d'un vieux bâtiment industriel en un centre d'information pour les visiteurs, qui est aussi un lieu d'exposition, permet d'offrir aux visiteurs du Parc un merveilleux endroit d'où ils peuvent s'orienter et organiser leur visite. L'exposition comprend une rétrospective fascinante de l'histoire des collines de la Gatineau. Elle définit le genre d'expérience que pourra vivre le visiteur (récréative, historique, panoramique, etc.) et le familiarise avec la géologie, la faune et la flore du Parc. À quelques pas de l'entrée du Centre, il y a un barrage de castor, une cabane à sucre et un court sentier d'interprétation. Le Centre des visiteurs principal a accueilli 25 000 visiteurs comparativement à 17 750 l'année précédente, et pour ce qui est de l'Aire d'accueil de la rue Gamelin, 19 200 visiteurs s'y sont arrêtés, contre 16 200 l'année précédente.



Centre des visiteurs du parc de la Gatineau, salle d'exposition



Les espaces verts de la capitale

Le sondage sur les utilisateurs et les visiteurs des espaces verts de la capitale a donné des résultats surprenants sur le parc de la Gatineau et Stony Swamp – en particulier le fait que la population utilise beaucoup plus ces secteurs que ce qu'on avait d'abord estimé. Un des atouts extraordinaires de la région de la capitale du Canada est son réseau de sentiers récréatifs qui s'étend sur plus de 150 kilomètres dans toute la région. La CCN a continué à travailler sur l'extension du réseau dans le but de le relier au Sentier transcanadien (un sentier de 15 000 kilomètres qui traverse le pays) dans la Ceinture de verdure. Le prolongement du sentier de la Ceinture de verdure est en cours. Enfin, une nouvelle carte des sentiers a été produite et sera imprimée en 2000.

Équilibre entre utilisation et préservation

L'image d'une région de la capitale aux nombreux espaces verts continue d'inspirer la CCN dans ses efforts pour trouver un équilibre entre l'utilisation de ces espaces par la population et la préservation du milieu naturel. Pour faire connaître ses objectifs environnementaux, la CCN a conçu un programme de sensibilisation à l'environnement qui sera offert à tous ses employés au début de l'exercice 2000-2001. L'évaluation du ruisseau Watts a été réalisée de même qu'une étude sur les castors. Des données venant d'une centaine de nouvelles évaluations environnementales ont été ajoutées à la base de données sur les sites contaminés. Par ailleurs, on a élaboré un plan de recyclage et établi des procédures qui ont été mis en œuvre au siège social du 40, rue Elgin. La CCN a continué de travailler sur une série de règlements destinés à protéger ses propriétés naturelles, entre autres le *Règlement de la CCN concernant les animaux domestiques* pour lequel elle a reçu 1 800 commentaires à l'issue de la consultation publique. Étant donné le grand intérêt du public à l'égard de cet aspect de la gestion des terrains, la Commission a reporté la mise en œuvre des règlements pour permettre d'avoir des discussions avec des groupes de défense de l'intérêt public.

Le parc de la Gatineau

Le parc de la Gatineau a toujours appartenu à la population d'une manière spéciale. En effet, ce sont des bénévoles qui ont tracé les premières pistes de ski au début du XX^e siècle, et en 1938, c'est la population qui a réclamé la création d'un parc. Ce sens de l'appartenance est encore très fort aujourd'hui, en l'an 2000, année qui a vu la naissance d'un nouveau groupe de soutien, les Amis du parc de la Gatineau. Forte de 200 membres dès ses débuts, l'association est en train de négocier une entente de trois ans avec la CCN. Celle-ci a donné la gestion du Parc à la société ProFac, dont le contrat a été prolongé l'an dernier pour deux ans encore. Au cours de l'année, on a mené des études sur la protection de l'habitat (qualité de l'eau, tourbière, nids de hérons et huards). En outre, trois nouvelles espèces ont été ajoutées à la liste des plantes rares du Parc, portant ainsi leur nombre à 62. L'année dernière, les recettes ont dépassé les objectifs dans tous les secteurs. Les chiffres sont les suivants :

	Recettes	Objectif
Plages et domaine Mackenzie-King	270 000 \$	240 000 \$
Camping	256 000 \$	190 000 \$
Activités hivernales	216 000 \$	190 000 \$





TRENTE ANS SUR LA GLACE

La patinoire du canal Rideau, la plus longue patinoire du monde avec ses 7,8 kilomètres, fête ses trente ans en l'an 2000. Environ 600 personnes, beaucoup d'entre elles habillées et coiffées comme dans les années 70, se sont rassemblées sur la glace pour souligner cet anniversaire avec un gâteau géant. Cet hiver encore, la patinoire a attiré près d'un million de patineurs (400 000 rien que pendant le Bal de Neige). Les gestionnaires de la patinoire sont considérés comme des experts à l'échelle internationale pour ce qui est de l'entretien de la glace naturelle, et par eux, la CCN a pu partager son expertise avec d'autres pays qui en faisaient la demande.

Un laboratoire vivant

La Ceinture de verdure est en expansion. Jusqu'à l'année dernière, près d'un tiers de la superficie de la Mer Bleue, un trésor écologique, se trouvait à l'extérieur des limites de la Ceinture de verdure. Le récent achat de 255 hectares a permis d'étendre la protection du gouvernement fédéral sur cinq sixièmes de la superficie de cette précieuse terre humide. Il y a 12 000 ans, lors du retrait des mers postglaciaires, la Mer Bleue formait le chenal principal de la rivière des Outaouais. Aujourd'hui, elle est une immense tourbière qui abrite un grand nombre d'espèces rares de plantes et d'animaux. En 1995, elle a été reconnue comme terre humide d'importance internationale par la Convention de Ramsar des Nations unies, et son importance écologique ne peut être exagérée. Des centaines d'espèces rares vivent ici, comme la tortue ponctuée, dont une étude effectuée l'an dernier montrait qu'elle se reproduisait avec succès dans la Mer Bleue.

Une vision commune

La CCN a continué de travailler avec les municipalités pour se départir de façon créative de ses terrains excédentaires et pour inciter ces municipalités à se rallier à sa vision de la capitale. En particulier, la CCN a accepté de céder des terrains excédentaires à la Ville d'Aylmer et, en échange, la Ville a promis d'améliorer la berge de la rivière des Outaouais sur son territoire (y compris les sentiers) et de créer un boulevard pour accéder à la ville. De même, des terrains destinés aux loisirs ont été cédés à la Ville de Gloucester pour l'inciter à faire des travaux d'aménagement.

SECTEUR IV : SERVICES CORPORATIFS

Objectif

Donner des conseils stratégiques, financiers et en ressources humaines à l'échelle de la Commission et fournir les outils et la compétence technologiques nécessaires au fonctionnement efficace de l'entreprise.

Renouvellement

Après une décennie de compression et de restructuration – des exercices très coûteux pour les ressources humaines et le morale des employés – la CCN a commencé à appliquer un programme pluriannuel visant à améliorer les conditions de travail, à donner aux employés des outils de pointe et à offrir des salaires intéressants. La réalisation principale en 1999-2000 a été l'élaboration d'une nouvelle philosophie en matière de gestion des ressources humaines et la modification en conséquence des processus liés au personnel. On a entamé des discussions sur les valeurs et l'éthique de l'entreprise d'abord au niveau des cadres supérieurs puis des cadres moyens avant d'y engager les employés. La CCN a revu sa stratégie de renouvellement des ressources humaines, a établi un plan quinquennal de gestion de la relève et a pris de nouvelles initiatives en matière de formation. La mise en œuvre de la nouvelle stratégie de formation et de perfectionnement s'est faite un an plus tôt que prévu. La Commission investit actuellement 2,5 p. 100 de son budget salarial dans le secteur de la formation et du développement, ce qui correspond à 32 heures de formation par employé annuellement.

Appréciation et soutien

La CCN est reconnue sur les scènes nationale et internationale pour la qualité de son travail et elle a remporté quelques prix internationaux très prestigieux ces dernières années. Toutefois, la Commission croit que sa mission et ses réalisations ne sont pas comprises ou appréciées par la population locale en général. L'an dernier, elle a élaboré une stratégie dans le but d'améliorer la perception de la population locale, elle a préparé un plan d'action et a commencé par s'adresser directement aux habitants de la région pour obtenir des données réelles sur l'opinion publique. Les résultats étaient surprenants. Non seulement il y avait un taux élevé de connaissance de la plupart des activités (jusqu'à 61 p. 100 pour la patinoire du canal Rideau), mais la population exprimait une grande satisfaction à l'égard de presque tous les programmes (entre 70 et 90 p. 100 de tous les répondants étaient « extrêmement satisfaits » ou « satisfaits » de la plupart des activités, comme Les lumières de Noël au Canada et le Bal de Neige). Ce n'est que lorsqu'on abordait l'aménagement des terrains fédéraux que la cote de confiance diminuait à un niveau moyen. C'est donc dans ce domaine que la CCN concentrera ses efforts de communication à l'avenir. À la fin de mars 2000, elle a demandé à un organisme indépendant de faire un examen de ses pratiques de régie, y compris l'exécution d'un sondage de l'opinion publique, pour obtenir une orientation sur ses relations dans la RCN. La Commission a, par ailleurs, pris les mesures visant à augmenter la visibilité du gouvernement fédéral dans toutes ses publications et sur ses enseignes en y mettant systématiquement le mot-symbole Canada.

Une approche factuelle

Aucune entreprise ne peut être efficace sans être bien informée. L'enquête auprès de la population locale n'était qu'un seul des nombreux projets de recherche effectués l'année dernière pour munir la CCN de données exactes et à jour. Le Plan de recherche a aussi incité à faire des études pour déterminer les résultats du Bal de Neige de l'an 2000, le nombre de visiteurs aux centres d'information de la CCN et le nombre de personnes qui utilisent les espaces verts de la capitale (et qui ces personnes sont). De plus, la CCN a réalisé des tests auprès de groupes cibles au sujet de certains projets en cours (comme le boulevard de la Confédération) et de nouveaux produits (comme le guide du boulevard de la Confédération).

QUANTITÉ D'IMAGES À PARTAGER

La CCN donne un accès inégalé aux administrations locales, aux services de police et de pompiers et aux écoles aux données de son SIG sur la RCN. Elle a constitué, mis à jour et amélioré sa banque de données à partir de photographies aériennes qu'elle a converties en orthophotos (photos aériennes manipulées électroniquement de façon à réduire les distorsions et à améliorer la précision). La taille et la qualité de la base de données cartographiques de la CCN sont impressionnantes, et la Commission a donné plus de 130 orthophotos à l'université Carleton, au Centre de données cartographiques du gouvernement et à la cartothèque de l'Université d'Ottawa. Ceci n'est que le dernier d'une série de dons de matériel géospatial.

Technologie de pointe

L'élan vers la modernisation pour viser un maximum d'efficacité se poursuit. Dans le secteur de l'administration, les améliorations du Système intégré de gestion des ressources humaines et de rémunération PeopleSoft et du système Oracle Financials sont terminées. Dans le secteur de la gestion et de la recherche liées aux terrains, le Système d'information géographique (SIG) est l'un des outils les plus importants de la Commission. Les données sur tous les terrains qui appartiennent à la CCN ou qui sont gérés par elle dans la Ceinture de verdure ont été intégrées dans le SIG en utilisant l'information orthophotographique numérique de 1998. En outre, la CCN suit les enregistrements fonciers des provinces de l'Ontario et du Québec et met sa base de données à jour à mesure que les provinces fournissent de l'information. L'an dernier, elle a mis en place un nouveau système de filtrage et de sécurité relié aux organismes fédéraux responsables de la sécurité.

Prêts pour l'an 2000

Le monde s'attendait à la catastrophe à la veille du nouveau millénaire et à l'éclatement du bogue de l'an 2000. Cela devait se manifester par une panne des réseaux électriques, l'inefficacité des réseaux informatiques et l'arrêt des activités des salles de matériel dont dépendent les entreprises modernes. Au cours des dernières années du XX^e siècle, un vent de panique s'est répandu dans la crainte d'une catastrophe mondiale. La CCN a commencé à s'occuper de la conformité de ses systèmes informatiques en 1997, et en 1998 à repérer et à tester des milliers d'ordinateurs intégrés (ceux qui règlent le fonctionnement des ascenseurs, des génératrices, de l'approvisionnement en eau, du courant électrique et d'une myriade d'autres services essentiels) sur des milliers de propriétés qui lui appartiennent. Grâce à une planification de projet et à une coordination précises (à l'intérieur de la CCN et avec d'autres équipes de préparation en cas d'urgence) et à l'élaboration d'un plan d'urgence global qui a servi de modèle aux autres organismes fédéraux, la Commission est passée à l'an 2000 sans problème. Sur ses 400 employés, certainement 150 ont été sollicités et, dirigés par une petite équipe de contrôle, ils ont fait en sorte que la CCN passe les premières heures de l'an 2000 sans aucun heurt. La Commission leur est reconnaissante de leur dévouement et de leur professionnalisme.



UNE COMPTABILITÉ CLAIRE ET NETTE

Pour la deuxième fois en trois ans, la CCN a remporté le prix d'excellence du vérificateur général pour la qualité des rapports annuels. Dans le mot qui visait à féliciter la Commission, le vérificateur général indiquait que de « mériter ce prix est une réalisation digne de mention ».

Un œil vigilant

Le groupe de vérification et d'évaluation à la CCN vise à instruire le Comité corporatif de vérification et d'évaluation et les cadres supérieurs de l'efficacité des contrôles, des processus et des programmes de la Commission. Au cours des dernières années, le groupe s'est concentré sur les initiatives d'ensemble, comme la commercialisation, le renouvellement des systèmes informatiques et la gestion du milieu de travail. En 1999-2000 en particulier, le groupe a effectué une évaluation des risques venant des opérations de la CCN pour déterminer les secteurs sensibles pour lesquels il faudra être vigilant au cours des prochaines années. Aussi, il a revu les activités de commercialisation de la CCN et a fait des recommandations qui seront utilisées lors d'un examen ultérieur de la production de revenus. Le groupe a, de plus, vérifié la réponse des services de gestion aux observations de l'examen spécial du vérificateur général. D'autres secteurs sensibles, comme les pratiques d'approvisionnement, font l'objet de vérifications annuelles.

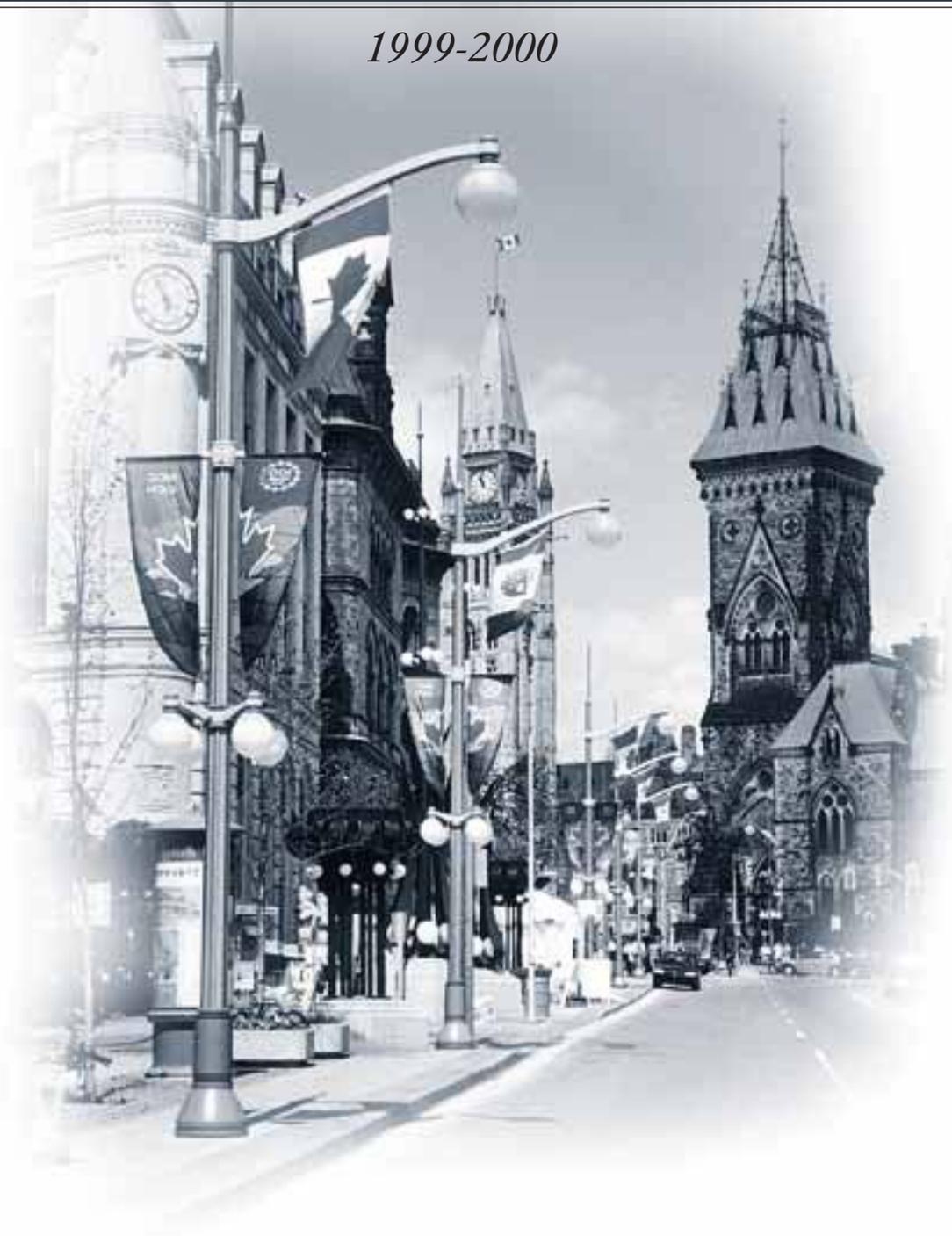
Les carburants de remplacement

En vertu de la *Loi sur les carburants de remplacement* qu'elle s'est engagée à respecter, la CCN suit l'analyse Instrument-Q, mise au point par Ressources naturelles Canada, pour appuyer le programme de remplacement de ses véhicules. On a ainsi constaté qu'aucun des huit véhicules remplacés au cours de l'année ne pouvait consommer de carburant de remplacement. Cependant, la CCN continue d'utiliser un mélange écologique contenant peu d'éthanol, comme le E10, qui brûle relativement proprement. Étant donné la taille réduite de la CCN, le parc automobile s'est stabilisé à 30 véhicules.



ÉTATS FINANCIERS

1999-2000



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale sont la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres de la Commission. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus et comprennent, s'il y a lieu, des estimations que la direction a faites au meilleur de son jugement.

La direction a établi, et tient à jour, des registres comptables, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information conçus pour garantir dans une mesure raisonnable que les biens de la Commission sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace en vue de la réalisation des objectifs de la Commission, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la Commission. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer le rendement des systèmes d'information, des contrôles de gestion et des pratiques connexes.

Le vérificateur externe de la Commission, soit le vérificateur général du Canada, a vérifié les états financiers et en a fait rapport à la Commission et à la ministre du Patrimoine canadien.

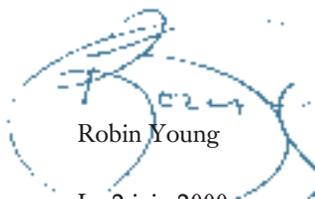
Les membres de la Commission s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers principalement par l'entremise du Comité corporatif de vérification et d'évaluation où ils sont les seuls à siéger. Ce comité rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes, pour examiner les questions de rapports financiers et en discuter. Les vérificateurs externes et internes ont accès sans restriction au Comité corporatif de vérification et d'évaluation de la Commission, en présence ou non de la direction.

Le président,



Marcel Beaudry

La vice-présidente de la Planification stratégique
et de la gestion de l'information



Robin Young

Le 2 juin 2000



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la Ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la capitale nationale au 31 mars 2000 et les états des résultats, de l'avoire du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Commission dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la Commission.

Pour le vérificateur général du Canada

Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
Le 2 juin 2000

Commission de la capitale nationale
BILAN AU 31 MARS

(en milliers de dollars)
 2000 1999

ACTIFS

À court terme

Encaisse et dépôts à court terme (note 3)	62 757 \$	41 188 \$
Débiteurs		
Ministères et organismes fédéraux	1 210	957
Locataires et autres	3 983	2 279
Frais payés d'avance	3 496	2 008
	71 446	46 432
Compte en fiducie (note 4)	4 716	4 863
Immobilisations (note 5)	405 000	373 532
	481 162 \$	424 827 \$

PASSIF

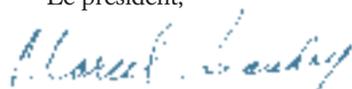
À court terme

Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	5 124 \$	1 408 \$
Autres	15 454	14 755
Tranche à court terme des expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	–	1 618
Tranche à court terme de la provision pour nettoyage environnemental (note 8)	386	380
	20 964	18 161
Indemnités de cessation d'emploi accumulées	4 606	3 965
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	3 179	3 161
Indemnité d'assurance reportée (note 4)	4 716	4 863
Incitatif de location reporté	3 591	3 773
Provision pour nettoyage environnemental (note 8)	5 066	4 204
	42 122	38 127
Engagements et éventualités (notes 7 et 8)		
AVOIR DU CANADA	439 040	386 700
	481 162 \$	424 827 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la Commission

Le président,


 Marcel Beaudry

Le président du Comité corporatif
de vérification et d'évaluation,


 Irving Schwartz

Commission de la capitale nationale
ÉTAT DES RÉSULTATS POUR
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

2000 1999

PRODUITS

Opérations de location et servitudes	13 716 \$	12 611 \$
Intérêts	3 640	1 419
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	2 456	3 814
Commanditaires		
Commandites monétaires	727	905
Commandites en biens et services	850	479
Frais d'accès aux usagers	1 127	1 022
Sous-location du siège social	1 221	1 275
Autres produits et recouvrements	3 613	3 154

27 350 24 679

CHARGES D'EXPLOITATION (NOTE 6)

Planification de la région de la capitale nationale	1 946	2 054
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	15 888	14 033
Gestion et aménagement des biens immobiliers	53 078	51 853
Services corporatifs	20 862	22 624

91 774 90 564

Coût d'exploitation avant crédits parlementaires

(64 424) (65 885)

Crédits parlementaires

53 302 58 614

Coût d'exploitation net

(11 122) \$ (7 271) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de la capitale nationale
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS.

(en milliers de dollars)

2000 1999

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires liés aux activités d'exploitation	52 933 \$	58 614 \$
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	13 747	12 371
Rentrées de fonds provenant des autres opérations	5 713	9 022
Paiements aux fournisseurs et aux employés	(78 683)	(72 100)
Intérêts reçus	2 996	1 241
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 294)	9 148

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition et amélioration des immobilisations	(32 013)	(31 218)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	3 282	5 720
Règlement d'expropriations foncières	(511)	(799)
Déboursés pour le nettoyage environnemental	(10)	(361)
Rentrées de fonds provenant des contrats de location-vente	–	268
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(29 252)	(26 390)

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	54 099	33 009
Rentrées de fonds pour le Fonds Canadana	16	6
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	54 115	33 015

Augmentation de l'encaisse et dépôts à court terme

21 569 15 773

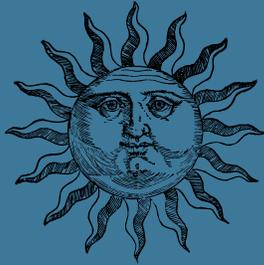
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice

41 188 25 415

Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice

62 757 \$ 41 188 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2000

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

La Commission de la capitale nationale a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958). La Commission est une société d'État mandataire sans capital-actions nommée en vertu des dispositions de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée en 1988 dans la *Loi sur la capitale nationale*, est la suivante :

- a) Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale; et
- b) Organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles et du patrimoine des Canadiens.

En plus de ces objectifs, en 1988, la Loi a confié à la Commission un important pouvoir additionnel : coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale.

La Commission est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. La Commission a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager les Canadiens à participer au développement des résidences officielles.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus et respectent les conventions suivantes :

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés, comme un apport reçu sous forme d'immobilisations, à leur valeur marchande au moment de l'acquisition ou à la valeur nominale si la valeur marchande peut difficilement être établie. Les antiquités et les œuvres d'art reçues sous forme de dons par le Fonds Canadiana et la Commission sont inscrites à la valeur marchande au moment du don. Si la valeur marchande peut difficilement être établie, la transaction est inscrite à la valeur nominale. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont capitalisées.

b) Amortissement

L'amortissement des immobilisations utilisées est imputé à l'exploitation en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations et de leur durée de vie utile prévue qui s'établit comme suit :

Immeubles	20 ans
Promenades, ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Outillage et matériel	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Antiquités et œuvres d'art	Néant
Matériel informatique et de communication	3 ans

c) Opérations non monétaires

Lorsqu'un échange d'actifs a lieu et qu'il y a un changement dans l'usage de l'actif détenu, l'opération est comptabilisée à la juste valeur de l'actif reçu. S'il n'y a aucun changement dans l'usage de l'actif, l'opération est inscrite à la valeur comptable de l'actif cédé. Lorsqu'il y a un échange de biens ou de services, l'opération est comptabilisée à la juste valeur des biens ou des services reçus. Si la juste valeur des biens ou des services cédés peut être établie plus clairement, cette juste valeur sera utilisée pour comptabiliser l'opération.

d) Régime de retraite

Les employés de la Commission participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Commission au régime se limitent à un montant égal au montant des cotisations versées par les employés au titre des services courants et de certains services passés. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Commission au titre du régime de retraite et sont portées aux comptes de façon courante. Aux termes des lois actuelles, la Commission n'est pas tenue de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pensions de retraite de la fonction publique.

e) Indemnités de cessation d'emploi

En règle générale, les employés accumulent leurs indemnités de cessation d'emploi au cours de leurs années de service et les perçoivent à leur départ ou à leur retraite. Le passif correspondant à ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les employés les accumulent.

f) Incitatif de location reporté

La Commission loue l'espace où est situé son siège social. Les frais de déménagement ainsi que les améliorations locatives importantes qui ont été faites par le locateur afin de satisfaire aux besoins de la Commission ont été comptabilisés à la date d'entrée en vigueur du bail et sont amortis sur la durée du bail.

3. ENCAISSE ET DÉPÔTS À COURT TERME

g) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation, pour les subventions et contributions versées aux autres paliers de gouvernement et autres organismes sont inscrits à l'état des résultats de l'exercice pour lequel ils sont approuvés. Les crédits parlementaires alloués pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations sont crédités à l'avoir du Canada puisqu'ils représentent l'investissement permanent du Canada dans la CCN.

h) Indemnité pour accident du travail

La Commission assume tous les risques résultant des demandes d'indemnité pour accident du travail des employés. Les dépenses correspondant à ces demandes, par suite d'un accident de travail, sont imputées à l'exercice au cours duquel les paiements sont exigibles.

i) Provision pour nettoyage environnemental

La Commission comptabilise une provision pour nettoyage environnemental dans les situations où elle a l'obligation, ou il est probable qu'elle ait l'obligation, de payer des coûts associés à la gestion du risque et des coûts de décontamination et d'enlèvement du matériel contaminé pour des sites contaminés, et lorsque les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable suite à une évaluation environnementale approfondie. Ces coûts peuvent différer selon l'utilisation du sol.

j) Expropriations foncières non réglées

Les expropriations foncières non réglées sont inscrites selon des évaluations de biens immobiliers faites par des évaluateurs agréés et d'autres experts de divers domaines et incluent les charges connexes payées dans le cadre du processus d'expropriations.

La politique de la Commission est d'investir les excédents temporaires d'encaisse sous forme de certificats de dépôt, de bons du Trésor et d'acceptations bancaires de courte durée dans des institutions financières canadiennes. Ces placements sont enregistrés au coût. Au 31 mars 2000, l'encaisse et les dépôts à court terme incluent des certificats de dépôt et des acceptations bancaires à un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,3 p. 100 (4,9 p. 100 en 1999). La juste valeur de l'encaisse et des dépôts à court terme est égale à la valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

L'encaisse et les dépôts à court terme représentent, en fin d'exercice, 62,757 millions de dollars (41,188 millions en 1999). Les fonds suivants sont gardés séparément :

- a) des dons en argent versés au Fonds Canadiana s'élevant à 28 062 dollars (27 809 dollars en 1999);
- b) des fonds de 29,819 millions de dollars (aucuns en 1999) dans le but d'acquérir et d'échanger des terrains le long du mail de la rue Sparks, à Ottawa, conformément à l'approbation du gouverneur en conseil;
- c) des fonds s'élevant à 13,548 millions de dollars (19,261 millions en 1999), à savoir :
 - (i) des fonds de 4,953 millions de dollars (10,291 millions en 1999) pour la réfection du pont Champlain; et
 - (ii) des fonds de 8,595 millions de dollars (8,97 millions en 1999) pour l'acquisition de biens immobiliers ou le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil.

L'analyse détaillée qui suit offre des renseignements plus précis :

(en milliers de dollars)

	Pont Champlain	Autres	Total
--	----------------	--------	-------

Encaisse disponible			
au début de l'exercice	10 291 \$	8 970 \$	19 261 \$
Produits d'aliénation	–	3 256	3 256
Dépenses d'aliénation et d'acquisition	–	(422)	(422)
Intérêts	431	497	928
Acquisitions et améliorations	(5 769)	(3 706)	(9 475)
Encaisse disponible			
à la fin de l'exercice	4 953 \$	8 595 \$	13 548 \$

4. COMPTE EN FIDUCIE

La Commission a mis de côté des fonds reçus d'une compagnie d'assurances par suite d'une réclamation en dommages découlant de blessures subies dans un accident par une employée de la CCN. Ces fonds ont été versés à la Commission, à laquelle il incombera de payer le reste des coûts liés au règlement de cette demande d'indemnisation. Une étude actuarielle effectuée en 1991 a évalué les coûts futurs.

Les fonds reçus sont administrés par une firme de gestion de placements indépendante. Les revenus réalisés demeurent dans le compte en fiducie et sont reportés jusqu'à ce que les dépenses soient engagées.

Le rendement global du portefeuille au 31 mars 2000 est de 1,2 p. 100 (7,3 p. 100 en 1999). Tous les placements se font conformément à la stratégie d'investissement suivante : billets canadiens à court terme et bons du Trésor cotés R1 par le Dominion Bond Rating Service et A1 + ou A1 par la Société canadienne d'évaluation du crédit, obligations et débentures canadiennes cotées AAA, AA et A par le Dominion Bond Rating Service ou A + +, A + et A par la Société canadienne d'évaluation du crédit, titres du gouvernement du Canada ou titres d'un gouvernement provincial n'excédant pas 30 p. 100 de la valeur totale du portefeuille.

La juste valeur des placements au 31 mars 2000 et 1999 correspond approximativement à leur valeur comptable.

5. IMMOBILISATIONS

	31 mars 2000 (en milliers de dollars)				31 mars 1999 (en milliers de dollars)		
	Terrains	Immeubles et Infrastructures	Matériel	Coût total	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains, immeubles et infrastructures¹							
Ceinture de verdure	30 098 \$	36 136 \$		66 234 \$	23 121 \$	43 113 \$	34 862 \$
Parc de la Gatineau	19 562	16 195		35 757	8 832	26 925	26 881
Promenades	36 765	104 566		141 331	49 603	91 728	82 423
Parcs	27 157	50 840		77 997	23 543	54 454	54 310
Ponts et voies d'accès	1 741	43 768		45 509	20 804	24 705	19 662
Lieux historiques	158	43 277		43 435	25 315	18 120	16 757
Installations de loisirs	17 528	19 767		37 295	10 642	26 653	27 302
Propriétés louées	44 015	52 129		96 144	23 293	72 851	63 908
Propriétés de développement	16 747	5 100		21 847	3 159	18 688	18 476
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	3 179			3 179		3 179	4 778
Immeubles d'administration et de services	4 579	19 858		24 437	13 547	10 890	9 950
	201 529	391 636		593 165	201 859	391 306	359 309
Moins : provision pour les cessions ²	(1 838)			(1 838)		(1 838)	(1 838)
	199 691	391 636		591 327	201 859	389 468	357 471
Améliorations locatives		9 334		9 334	2 159	7 175	7 657
Matériel							
Outillage et matériel			8 637	8 637	7 863	774	921
Mobilier et matériel de bureau			4 316	4 316	2 952	1 364	1 644
Véhicules			1 016	1 016	569	447	204
Matériel informatique et de communications			10 528	10 528	9 297	1 231	1 627
Antiquités et œuvres d'art							
Fonds Canadiana			3 620	3 620		3 620	3 129
Autres			921	921		921	879
			29 038	29 038	20 681	8 357	8 404
Total	199 691 \$	400 970 \$	29 038 \$	629 699 \$	224 699 \$	405 000 \$	373 532 \$

1. Le coût total des terrains, immeubles et infrastructures inclut 23 millions de dollars de construction en cours.

2. La provision pour les cessions vise les biens immobiliers devant être cédés en vertu d'accords passés avec la province de Québec. Il s'agit notamment des terrains cédés pour l'aménagement des voies d'accès au pont Macdonald-Cartier et pour l'emprise de la route 550 en échange d'autres terrains.

6. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS

Définitions et objectifs des secteurs

Les activités de la Commission sont regroupées en quatre secteurs pour lesquels des objectifs à court, à moyen et à long termes reliés au mandat de la Commission ont été fixés. Les objectifs à long terme de chacun des secteurs sont les suivants :

PLANIFICATION DE LA RÉGION

DE LA CAPITALE NATIONALE

Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

PROMOTION ET ANIMATION DE LA RÉGION

DE LA CAPITALE NATIONALE

Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de contacts en matière de communications (radiodiffusion) et d'activités de rayonnement et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant d'apprécier le patrimoine canadien, la culture et les réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

GESTION ET AMÉNAGEMENT

DES BIENS IMMOBILIERS

Gérer et protéger les biens d'intérêt national afin de les préserver pour les générations futures.

SERVICES CORPORATIFS

Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services corporatifs à tous les autres secteurs d'activités.

RÉSUMÉ DES

CHARGES VENTILÉES (en milliers de dollars) PAR POSTE PRINCIPAL

	2000	1999
Salaires et avantages sociaux	25 420 \$	24 928 \$
Biens et services	39 400	37 904
Biens et services en nature	850	479
Paiements tenant lieu d'impôt foncier	12 069	12 769
Amortissement	14 035	14 484
	91 774 \$	90 564 \$

7. ENGAGEMENTS

- a) La Commission a conclu des accords de prestation de services et des baux de location de matériel et de bureaux. Les accords totalisent 151,9 millions de dollars (125,9 millions en 1999) et comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en l'an 2020. La Commission a aussi privatisé la gestion et l'entretien d'une partie de ses terrains et de ses propriétés dans le cadre de l'Examen des programmes du gouvernement fédéral. Des contrats totalisant 15,6 millions de dollars (18,4 millions en 1999) ont été octroyés. Ces contrats viennent à échéance en 2004-2005.

Les paiements annuels minimaux sur ces accords pour les cinq prochains exercices s'établissent approximativement comme suit :

(en milliers de dollars)

2000-2001	15 604 \$
2001-2002	7 539 \$
2002-2003	6 118 \$
2003-2004	6 127 \$
2004-2005	6 211 \$

- b) La Commission a conclu des marchés pour des dépenses en immobilisations dont la valeur approximative est de 30,9 millions de dollars. Les paiements aux termes de ces marchés devraient se faire en 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003.

8. ÉVENTUALITÉS

a) Réclamations

Des réclamations ont été déposées contre la Commission pour un montant d'environ 18,9 millions de dollars (17,6 millions en 1999), excluant les intérêts et autres coûts, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

b) Protection de l'environnement

À partir du Cadre de gestion environnementale et du programme d'acquisition et d'aliénation, la Commission a identifié 1 566 sites prioritaires qui feront l'objet d'une évaluation environnementale. Suivant une évaluation préliminaire de 330 de ces propriétés, des études plus approfondies ont été entreprises pour un certain nombre de ces propriétés afin de déterminer le degré de décontamination requis. Selon les études plus approfondies complétées à ce stade-ci, la Commission évalue le passif et l'éventualité pour le nettoyage environnemental à 5,5 millions de dollars (4,6 millions en 1999) et à 44,7 millions de dollars (28,4 millions en 1999) respectivement. L'éventualité montre les coûts présumés ou les coûts supplémentaires potentiels liés à des situations où il est incertain que la Commission soit dans l'obligation de déboursier, ou il est peu probable que la Commission débourse, le plein montant des coûts de décontamination.

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Commission est apparentée, au niveau de la propriété en commun, à tous les ministères, tous les organismes et toutes les sociétés d'État du gouvernement du Canada et elle est financée principalement par le Parlement du Canada.

En plus des opérations énoncées ci-après et de celles présentées ailleurs dans les états financiers, la Commission, dans le cours normal de ses activités, effectue diverses opérations avec ces entités de l'État. Ces opérations découlent de l'exploitation courante et sont conformes à l'usage commercial habituel applicable à toutes personnes et à toutes entreprises. Des dépenses de 8,88 millions de dollars (4,22 millions en 1999) ont été engagées pour des services publics, des locations d'espaces, des achats de services et d'immobilisations, et des revenus de 6 millions de dollars (4,49 millions en 1999) provenant de prestations de services, d'opérations de location et de ventes de biens immobiliers ont été gagnés.

10. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En plus de ce qui est déjà décrit aux notes 3, 4, et 6 à ce sujet, la juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer est similaire à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine. Pour ce qui est des indemnités de cessation d'emploi accumulées, des expropriations foncières et échanges de terrains non réglés et de l'incitatif de location reporté, leur juste valeur est aussi similaire à leur valeur comptable.

11. PARITÉ SALARIALE

Le Secrétariat du Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique du Canada se sont entendus au sujet de l'exécution de la décision rendue le 29 juillet 1998 par le Tribunal canadien des droits de la personne dans le dossier de la parité salariale. Bien que la Commission soit maintenant un employeur distinct, la décision récente et l'entente sur la parité salariale entre le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique visent les employés et les anciens employés de la Commission entre mars 1985 et le 1^{er} janvier 1994, lorsque le Conseil du Trésor était l'employeur. Tous les montants à payer ou dus à ces employés pour cette période demeurent la responsabilité du Conseil du Trésor. Par conséquent, il n'y a aucune charge à payer par la Commission. Puisque la Commission est un employeur distinct depuis le 1^{er} janvier 1994, elle n'est pas visée par la décision et l'entente entre le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique. La direction est d'avis que l'effet de ce règlement sur la Commission ne peut être déterminé en ce moment.

12. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.



ANNEXE I

La Commission au 31 mars 2000

ANNEXE I



Le conseil d'administration

PRÉSIDENT :

Marcel Beaudry Hull (Québec)

VICE-PRÉSIDENT :

Heather Chiasson Ottawa (Ontario)

MEMBRES DU CONSEIL :

Norma J. Lamont Ottawa (Ontario)

Roland des Groseilliers Ottawa (Ontario)

Marc Denhez Kanata (Ontario)

François Pichard Hull (Québec)

Jacques Carrière Aylmer (Québec)

Nancy Power Edmonton (Alberta)
(absente de la photo)

Marc Letellier Québec (Québec)

Irving Schwartz Sydney (Nouvelle-Écosse)

Ruth Carol Feldman Winnipeg (Manitoba)

Michael E. Kusner Gormley (Ontario)

Darlene Mandeville Yellowknife
(Territoires du Nord-Ouest)

Eric Charman Victoria
(Colombie-Britannique)

Comité directeur

PRÉSIDENT :
Marcel Beaudry

VICE-PRÉSIDENT :
Heather Chiasson

MEMBRES :
Irving Schwartz
Nancy Power
Marc Letellier

**Comité corporatif
de vérification
et d'évaluation**

PRÉSIDENT :
Irving Schwartz

MEMBRES :
Norma Lamont
Ruth Carol Feldman
François Pichard
Jacques Carrière

MEMBRE D'OFFICE :
Marcel Beaudry

**Comité d'examen
des traitements**

PRÉSIDENT :
Norma Lamont

MEMBRES :
Irving Schwartz
Nancy Power
Ruth Carol Feldman

**Comité consultatif
du marketing et
de la programmation**

PRÉSIDENT :
David Ellis,
communication
et nouveaux médias
Toronto (Ontario)

VICE-PRÉSIDENT :
Laurier L. LaPierre, O.C.,
historien, écrivain
Ottawa (Ontario)

MEMBRES :
Virginia Greene,
marketing
Vancouver
(Colombie-Britannique)

Raymond M. Hébert,
professeur agrégé
en sciences politiques
Winnipeg (Manitoba)

Michel Létourneau,
activités
Québec (Québec)

**MEMBRES DE LA
COMMISSION :**
Roland des Groseilliers
Darlene Mandeville

MEMBRE D'OFFICE :
Marcel Beaudry

**Comité consultatif de
l'urbanisme, du design
et de l'immobilier**

PRÉSIDENT :
Norman Hotson,
urbaniste
Vancouver
(Colombie-Britannique)

VICE-PRÉSIDENT :
Carolyn Woodland,
architecte paysagiste
Etobicoke (Ontario)

MEMBRES :
William R. Green,
promoteur immobilier
Mont-Tremblant
(Québec)

Brian MacKay-Lyons,
architecte
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Frank Palermo,
urbaniste
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Lawrence R. Paterson,
architecte paysagiste
Okotoks (Alberta)

Claude Provencher,
urbaniste
Montréal (Québec)

Brigitte Shim,
architecte
Toronto (Ontario)

Luc Tittley,
urbaniste
Montréal (Québec)

**MEMBRES DE LA
COMMISSION :**
Marc Letellier

Michael Kusner

MEMBRE D'OFFICE :
Marcel Beaudry

**Comité consultatif des
résidences officielles
du Canada**

PRÉSIDENT :
J. André Perrier
Aylmer (Québec)

MEMBRES :
Daniel Brisset,
design d'intérieur
Montréal (Québec)

Carol Gault
Calgary (Alberta)

Julia Reitman
Westmount (Québec)

Jean-François Sauvé
Montréal (Québec)

**MEMBRE DE LA
COMMISSION :**
Eric Charman

MEMBRE D'OFFICE :
Marcel Beaudry

OBSERVATEURS :
Rennie Marcoux
Paul C. LaBarge
Vassili Sakellarides

ANNEXE II

Commanditaires et partenaires

Au cours des années 1990, la CCN a eu comme priorité, notamment, de constituer des partenariats avec la collectivité canadienne, y compris tous les paliers de gouvernement et d'administration, les entreprises, les associations à but non lucratif et les particuliers. Au début, la CCN bénéficiait d'un soutien très limité. Depuis, elle a établi des relations actives et suivies avec 129 organismes et 93 commanditaires. La détermination de créer des partenariats essentiels continuera d'être présente au cours du prochain siècle.

Fonds Canadiana

PRÉSIDENT :

Paul C. LaBarge

VICE-PRÉSIDENT :

Agnes Benidickson, C.M.

MEMBRES :

Marian Bradshaw

Jameson

Maurice A. Forget

Ruth Goldbloom, C.M.

Peggy McKercher, C.M.

John C. Perlin, C.V.O.

Barbara Poole

Kathleen Richardson, C.C.

Joan Carlisle-Irving

Willy C. W. J. Eliot, C.M.

Benoit Côté

Florence Deacon

Gerald Pittman

Barbara Ivey, C.M.

MEMBRE D'OFFICE :

Marcel Beaudry

OBSERVATEUR :

J. André Perrier

Commanditaires de la CCN

3Com Canada

Air Canada

Albert at Bay Suite Hotel

Andersen Consulting

Barrick Gold Corp.

Bauer

BeaverTails Canada Inc.

Bell Mobilité

Best Western

Macies Hotel

BGM Imaging Inc.

Bigg's Deli & Bar

Bistro 115

Blue Cactus Bar & Grill

BM Broadstreet

Marketing Inc.

Boyd Group

of Companies

Bravo Bravo

Bar & Ristorante

Buffalo Charlie's II

Bar and Grill

Buffalo Charlie's III

Capital Hill Hotel

and Suites

Cartier Place

& Towers Suite Hotels

Casino de Hull

Centre Rideau

- Centre-ville Rideau

Chaplin's III Food

& Drink Emporium

Château Cartier Resort

Château Laurier

CHUM Group Radio

Citadel Ottawa Hotel

and Convention Centre

Compaq Canada

Consumer Impact

Marketing

Co-Operators

Darcy McGee's

Restaurant

Delta Ottawa

Hotel & Suites

Double Decker's

Diner & Pub

EDS Canada

Embassy Hotel and Suites

Embassy West Hotel

Enbridge Consumers Gas

Excellent Eateries Group

Federal Express

Canada Limitée

GE Canada

Groupe financier

Banque Royale

Hard Rock Café

History Television

Holiday Inn

Plaza de La Chaudière

Hull/Ottawa

Honda Canada

Hôtel Best Western

Jacques Cartier

Hôtel Lord Elgin

Hôtel Minto Place Suite

Hôtel Ramada Plaza

Hôtel Travelodge

- près de la colline

du Parlement

Hôtel Westin d'Ottawa

Howard Johnson Hotel

- Ottawa

Infield Marketing Group

Keg Restaurants Ltd.

Kodak Canada

Kraft Canada

La Société des

Loteries du Québec

- Casino de Hull

Les Brasseries Molson

Les Producteurs

de poulet du Canada

Les Suites Hotel Ottawa

Lone Star Café

Maxwell's

Bistro & Club

Mayflower

Restaurant & Pub

Mayflower II

Restaurant & Pub

Monnaie royale

canadienne

Mouton Cadet Baron

Philippe de Rothschild

Nabisco Ltd. (Ottawa)

Nora Beverages Inc.

Oregano's Pasta Market

Pizza Pizza

Quality Hotel

Ottawa Marriot

Ramada

Hotel and Suites

- Ottawa

Restaurant Las Palmas

Restaurant

The Marble Works

Rogers AT&T Wireless

Sheraton Ottawa Hotel

Société canadienne

des postes

Société Radio-Canada /

Canadian Broadcasting

Corporation

Southbank

Dodge Chrysler

Spagucci's

Little Italy Restaurant

TELETOON Canada Inc.

The Courtyard Restaurant

The Fish Market

Tommy & Lefebvre

Tommy Tango

Rhythm Kitchen Café

Travelodge Hotel

- ouest

Tubbs Snowshoe

Company

Tucker's Market

Via Rail Canada

Vittoria Trattoria

Warner Lambert

YTV Canada

Partenaires de la CCN

240, rue Sparks

Administration du

tourisme et des

congrès d'Ottawa

Aéroport international

d'Ottawa

Agence canadienne

de développement

international

Ambassade

d'Afrique du Sud

Ambassade de France

Ambassade des États-Unis d'Amérique	Cour suprême du Canada	Les Clubs Optimistes de l'Ouest du Québec	Parcs Canada
Ambassade du Japon	Développement des ressources humaines Canada	Les Papiers Scott Ltée	PATH Canada
Ambassades des pays de l'Union européenne	Earnscliffe (résidence du haut-commissaire de Grande-Bretagne)	Mail de la rue Sparks	Place Bell Canada
Archives nationales du Canada	Édifice Connaught	Maison-Laurier	Place du Portage
Association des infirmières et infirmiers du Canada	Édifice Jos-Montferrand	MétéoMédia / The Weather Network	Police de Hull
Association des vétérans et amis du bataillon Mackenzie-Papineau du Canada	Édifice Lorne	Ministère de la Défense nationale	Radio Canada International
Association nationale des anciens combattants autochtones	Édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	Région d'Ottawa-Carleton
Association olympique canadienne	Église St. Andrews	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	Réseau des festivals
Association touristique de l'Outaouais	Élections Canada	Ministère des Anciens combattants	Résidence du Gouverneur général, Rideau Hall
Attractions Canada	Environnement Canada	Ministère des Richesses naturelles	Revenu Canada
Banque du Canada	Expérience Canada	Ministère du Développement économique, du Commerce et du Tourisme	Rick's Multi-Sport Consulting
Basilique-cathédrale Notre-Dame	Festival canadien des tulipes	Ministère du Patrimoine canadien	Rogers Media Inc./ Rogers Ottawa
Bibliothèque du Parlement	Fondation canadienne de l'Arbre	Monnaie royale canadienne	Rue Laurier, à Hull
Bibliothèque nationale du Canada	Fondation de l'Hôpital Civic d'Ottawa	Musée canadien de la guerre	Sarah and Peter Jennings (don d'œuvres d'art exposées dans des lieux publics)
Bureau d'information du Canada	Fondation The Famous Five	Musée canadien de la nature	Sénat du Canada
Bureau du Canada pour le millénaire	Friday's Roast Beef House	Musée canadien de la photographie contemporaine	Service de police régional d'Ottawa-Carleton
Café Henri Burger	Gatineau 55 Inc.	Musée canadien de la poste	Société canadienne des postes
Campagne du 50 ^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme	Gendarmerie royale du Canada	Musée canadien des civilisations	Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canadian Community Newspaper Association	Global Television	Musée canadien des enfants	Société d'histoire de l'Outaouais
Centre de recherches pour le développement international	Groupaction Gosselin Communications stratégiques Inc.	Musée de l'agriculture du Canada	Société de transport de l'Outaouais (STO)
Centre national des Arts	Harley Swedlar (don d'œuvres d'art exposées dans des lieux publics)	Musée de la monnaie de la Banque du Canada	Société Radio-Canada / Canadian Broadcasting Corporation
Chambre des communes	Haut-commissariat de Grande-Bretagne	Musée de l'aviation du Canada	Somersault Promotions
CHUM – Television	Haut-commissariat de l'Australie	Musée des beaux-arts du Canada	Statistique Canada
Cité parlementaire	Industrie Canada (par un partenariat avec le Centre de recherches sur les communications et l'Agence spatiale canadienne)	Musée des sciences et de la technologie du Canada	Sussex Capital Inc.
Citoyenneté et Immigration Canada	Kearns Catering	National Capital Balloon Club	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Christ Church Cathedral	La Croix-Rouge canadienne	OC Transpo	Turtle Island Tourism Co.
Commission de la capitale de l'Île-du-Prince-Édouard	La maison du tourisme	Office national du film du Canada	TV Ontario (TVO/TFO)
Commission de la capitale provinciale de Colombie-Britannique	Le Bureau du chef de cabinet du Gouverneur général	Palais de justice d'Ottawa	Ville d'Edmonton
Conseil national de recherches du Canada	Légion royale canadienne		Ville de Fredericton
	Les Clubs Kin du Canada		Ville de Hull
			Ville de Yellowknife
			Ville d'Ottawa
			Wascana Centre Authority
			World Exchange Plaza
			WPBS Television
			Zone d'améliorations commerciales du marché By